32e ANNÉE — T. XLVII

N° 1075 — 13 août 1950



LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS

MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, rue Bayard, Paris-8e
Chèques postaux : Paris Compte n° 1668

Le numéro : 25 francs
Abonnement { Un an : 600 francs
Six mois : 325 francs }

ACTES DE S. S. PIE XII

Lettre Encyclique « Summi maeroris » (19. 7. 50) sur la paix mondiale (1)

A NOS VÉNÉRABLES FRÈRES
LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES,
ÉVÊQUES ET AUTRES ORDINAIRES DE LIEUX
EN PAIX ET COMMUNION AVEC LE SIÈGE
APOSTOLIQUE

Nouvelle prescription de prières pour obtenir la paix et la concorde entre les peuples

PIE XII, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Les causes à la fois d'une profonde douleur et d'une immense tristesse ne Nous manquent pas. D'une part, Nous avons le spectacle des multitudes de pèlerins qui, en cette Année jubilaire, accourent à Rome de tous les points de la terre : vision merveilleuse, en quoi Nous voyons un émouvant témoignage de foi commune, d'union fraternelle, de piété ardente, et cela en si grand nombre que cette Ville vénérable, qui a vu tant d'événements fameux, ne connut rien de pareil au cours des siècles précédents. Ces foules innombrables, Nous les recevons d'un cœur aimant, nous les raffermissons de Notre parole paternelle et leur proposons de nouveaux et illustres modèles de sainteté ; Nous les invitons, non sans succès, à un renouveau des mœurs et à progresser dans la vie chrétienne.

Les anxiétés de l'heure présente.

D'un autre côté, la situation générale des peuples se présente à Nos regards sous un tel jour que Nous en éprouvons les plus vives préoccupations et anxiétés.

Certes, de nombreuses personnes discutent, écrivent et parlent sur le moyen d'aboutir finalement à la paix tant désirée ; mais les principes, qui doivent être les bases solides de cette paix, sont négligés par certains, et même repoussés ouvertement. En effet, dans un certain nombre de pays, ce n'est pas la vérité qui est à l'honneur, mais le mensonge, habilement déguisé. Ce n'est pas l'amour ni la charité qui sont favorisés, mais la haine et les rivalités aveugles. On n'exalte point la concorde entre citoyens, mais on provoque des troubles et des désordres.

Mais, comme le reconnaissent les gens sincères et de bonne foi, il n'est pas possible, de cette manière, de résoudre les problèmes qui divisent actuellement les nations, ni de conduire le prolétariat, comme c'est nécessaire, vers un avenir meilleur. Car la haine, le mensonge et la division n'ont jamais rien produit de bon. Il faut, certes, élever la classe pauvre à une condition conforme à la dignité humaine; mais cela par des lois justes et non pas par la violence et le désordre. Il faut, le plus tôt possible, à la lumière de la vérité et sous la conduite de la justice, régler tous les différends qui divisent et séparent les peuples.

Exhortation pressante à la réflexion, à la prière et à la pénitence.

Tandis que le ciel s'obscurcit de nuages, Nous, qui avons particulièrement à cœur la liberté, la dignité et la prospérité de toutes les nations, Nous ne pouvons qu'exhorter à la paix et à la concorde tous les citoyens et leurs gouvernants.

(1) Traduction de *la D. C.* d'après le texte latin paru dans l'*Osservatore Romano* du 27. 7. 1950. Sous-titres de la D. C.

Que tout le monde se rappelle ce qu'apporte la guerre, comme on ne le sait que trop par expérience : des ruines, la mort et toutes sortes de misères. Avec le progrès, la technique moderne a créé et préparé de telles armes meurtrières et inhumaines que, non seulement pourraient être exterminés les armées et les flottes, non seulement les villes et les bourgades et les villages, non seulement les trésors inestimables de la religion, de l'art et de la culture, mais encore les enfants innocents avec leurs mères, les malades et les infirmes, les vieillards. Tout ce que le génie humain a produit de beau, de bon, de saint, tout ou presque tout peut être anéanti.

Si donc la guerre, aujourd'hui surtout, apparaît à tout esprit sensé comme quelque chose de terrifiant et de mortel, il faut espérer que par l'effort de tous les hommes de bonne volonté et surtout des dirigeants des peuples, on puisse éloigner les nuages sombres et menaçants qui en ce moment angoissent les cœurs, et que la paix véritable règne enfin parmi les peuples.

Mais, comme nous savons que tout beau présent et tout don parfait viennent d'en haut et descendent du Père des lumières (*Jac.*, I, 17), Nous jugeons opportun, Vénérables Frères, de prescrire de nouveau des prières publiques, afin d'obtenir la concorde entre les peuples.

Votre tâche pastorale sera donc non seulement d'exhorter les âmes qui vous sont confiées à élever vers Dieu de ferventes prières, mais encore à s'adonner à de pieuses pratiques de pénitence et d'expiation pour apaiser la divine Majesté offensée par tant de crimes publics et privés.

Pas de concorde internationale sans l'application des principes chrétiens...

Quand vous communiquerez Notre appel aux fidèles, conformément aux devoirs de notre charge, vous leur rappellerez aussi les principes qui peuvent assurer une paix juste et durable et la voie à suivre pour y aboutir. La paix, comme vous le savez bien, ne peut découler que des principes et des normes dictés par le Christ et mis en pratique avec sincérité et loyauté. Ils rappellent, en effet, les hommes et les peuples à la vérité, à la justice et la charité ; ils mettent un frein à leur cupidité ; ils obligent les sens à obéir à la raison et la raison à obéir à Dieu ; ils ordonnent à tous, même à ceux qui gouvernent les peuples, de reconnaître la liberté due à la religion, qui, en plus de son but fondamental de conduire les âmes au salut éternel, soutient et protège les bases mêmes de l'Etat.

... et sans le respect de l'Eglise de Dieu.

De ce que Nous venons de déclarer, il est facile de concevoir, Vénérables Frères, combien sont loin de donner une paix sûre et véritable ceux qui foulent au pied les droits sacrés de l'Eglise catholique, qui interdisent à ses ministres le libre exercice du culte, en les condamnant même à l'exil ou à la prison, qui entravent ou suppriment les écoles et autres institutions dirigées selon les principes chrétiens, qui par l'erreur, la calomnie et la licence détournent tous les milieux sociaux, et, spécialement la jeunesse inconstante, de l'intégrité des mœurs, de l'innocence et de la vertu pour les entraîner au vice et à la corruption.

Accusations calomnieuses contre l'Eglise.

Il est également évident que sont dans l'erreur ceux qui lancent insidieusement contre le Siège apostolique et l'Eglise catholique, l'accusation de vouloir un nouveau conflit. Certes, dans les époques anciennes ou récentes, il y a toujours eu des gens qui ont tenté de soumettre les peuples par les armes. Mais, Nous, Nous n'avons jamais cessé de prêcher une paix véritable ; l'Eglise désire conquérir les peuples non point par les armes, mais par la vérité et les former à la vertu et au service de Dieu et des hommes. Car « les armes de notre combat ne sont pas charnelles, mais puissantes pour la cause de Dieu » (*II Cor.*, X, 4).

Tout cela vous devrez l'enseigner avec franchise ; car c'est seulement quand les principes chrétiens seront respectés et régiront la vie publique et privée qu'on pourra espérer que les conflits s'apaiseront et que les diverses classes de la société, les peuples et les nations s'uniront dans une fraternelle concorde.

Puissent les prières qui monteront de partout obtenir de Dieu la réalisation de nos vœux ardents, c'est-à-dire qu'avec l'aide de la grâce divine les mœurs soient rénovées chez tous par la vertu chrétienne et que les rapports entre les peuples soient bientôt réglés de telle sorte que l'ambition injuste de dominer les autres disparaisse et que toutes les nations jouissent de la liberté qui leur est due ; qu'enfin les Etats accordent cette même liberté à la sainte religion et à leurs citoyens conformément aux exigences des droits divin et humain.

C'est dans cet espoir qu'à vous tous et à chacun, Vénérables Frères, ainsi qu'à votre clergé et à vos fidèles, et en particulier à ceux qui obéiront docilement à Notre présente exhortation, Nous accordons bien volontiers dans le Seigneur la Bénédiction apostolique, gage des grâces célestes et témoignage de Notre bienveillance.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 19 juillet 1950, dans la douzième année de Notre pontificat.

PIE XII, PAPE.

XXXVII[e] SESSION DES SEMAINES SOCIALES

Semaine sociale de Nantes (18-23. 7. 1950)

LE MONDE RURAL DANS L'ÉCONOMIE MODERNE

C'est à Nantes que s'est tenue la XXXVII[e] session des Semaines sociales de France, au cœur d'une région à la fois maritime, industrielle, commerçante et agricole, cadre vraiment adéquat pour rechercher, suivant le thème de cette session, la place qu'occupe *Le Monde rural dans l'économie moderne.*

Le sujet traité cette année, en dépit de son apparence particulariste, est en réalité d'une ampleur souveraine. Il intéresse non seulement les paysans, mais tous ceux qui sont des ruraux : commerçants, instituteurs, curés de campagne, notaires, médecins, châtelains, et plus encore peut-être les citadins, car ils ne peuvent ignorer qu'aucune civilisation n'est viable ni durable si un sain équilibre ne s'établit entre le monde urbain et le monde rural. C'est ce qu'ont prouvé les dix-huit leçons suivantes :

PROGRAMME DE LA SESSION

La modernisation des campagnes, condition d'équilibre économique et social du pays, M. Charles Flory, président des Semaines sociales de France.

L'agriculture française dans l'économie nationale et mondiale, M. Alain Barrère, professeur d'économie politique à la Faculté de Droit de Toulouse.

Revenu agricole et revenu national, M. Froment, chargé de mission au Secrétariat général du Plan, administrateur à l'Institut national de statistiques et d'études économiques.

Diversité et unité du problème rural français, M. Marthelot, attaché de recherches au C. N. R. S.

Les diverses formes d'exploitation agricole : grande exploitation; exploitation familiale; essais communautaires, M. Frédéric Genevrey, horticulteur, président de l'Union des organisations agricoles du Sud-Est.

Propriété et exploitation, M. René Savatier, professeur à la Faculté de Droit de Poitiers.

Les transformations techniques, leçons du passé et perspectives d'avenir, M. Pierre Coutin, chargé de mission au Commissariat général du Plan.

Les transformations démographiques et sociales, M. André Garrigou-Lagrange, professeur d'économie rurale à la Faculté de Droit de Bordeaux.

Transformations psychologiques et exigences spirituelles, M. l'abbé F. Boulard, aumônier national d'Action catholique rurale.

Main-d'œuvre rurale et prolétariat, M. François Romatif, secrétaire général du Mouvement familial rural.

Les régimes sociaux du monde rural, M. Petit-Laurent, professeur à la Faculté de Droit et à l'école supérieure d'agriculture de l'Institut catholique d'Angers.

Les structures professionnelles du monde rural, M. Jean Gravier, viticulteur.

Le problème de la distribution : organisation des marchés intérieur et extérieur, M. Yves Coudé du Foresto, ancien sous-secrétaire d'Etat au Ravitaillement.

Décentralisation industrielle et vie rurale, M. Gabriel Dessus, chef de service à l'Electricité de France.

Les interdépendances industrielles et agricoles, M. Robert Préaud, ancien secrétaire général du ministère de l'Agriculture.

La femme et la vie rurale, Mme Lambert, du M. F. R.

La jeunesse rurale face à son avenir, M. Léon Dubois, dirigeant national de la J. A. C., agriculteur, vice-président national de l'A. C. J. F.

Le village moderne, R. P. Serve, S. J., de l'Action populaire, professeur à l'Institut catholique de Paris, ingénieur civil du génie rural.

LA LETTRE DU SAINT-PÈRE

à M. Charles Flory, président des Semaines sociales de France

M. Charles Flory a reçu du Vatican, à l'occasion de la XXXVII[e] session des Semaines sociales de France, la lettre pontificale suivante :

Du Vatican, le 13 juillet 1950.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

C'est à nouveau sur le problème rural que les Semaines sociales de France ont décidé de se pencher, cette année, en choisissant pour siège de leurs travaux cette grande cité nantaise qui n'a pas moins d'ouverture sur la campagne bretonne que sur l'océan, avec ses chantiers navals et ses pêcheries. Vous avez été bien inspiré de choisir un tel centre pour y traiter un tel sujet ; et il n'est pas douteux au surplus que le pasteur, qui préside aux destinées de cet important diocèse, ne contribue par son accueil et ses judicieux conseils au succès de vos prochaines assises.

Aussi bien n'ignorez-vous pas à quel point le Saint-Père a toujours pris à cœur les problèmes ruraux, avec quelle insistance il y revient, à chaque fois que l'occasion s'en présente, dans ses messages et ses discours, et quelle précieuse contribution il a déjà apportée, en ce domaine, à la doctrine sociale de l'Eglise. C'est à la lumière de cet auguste magistère que vous allez donc aborder les nombreuses et délicates questions que soulève l'intégration du monde rural dans l'économie moderne, et Sa Sainteté tient à vous faire savoir l'importance qu'elle attache à ces travaux d'économistes et de sociologues catholiques pour l'élaboration, sur ce point, d'une pensée chrétienne informée, sûre et constructive.

En effet, les questions agricoles, dans un monde comme le nôtre, restent plus que jamais à l'ordre du jour, encore qu'elles ne puissent plus être considérées isolément. Désormais, il faut les envisager et les résoudre dans leurs indispensables rapports avec les autres branches de la vie économique et de l'activité industrielle et maritime. Au surplus, si vous étudiez principalement ces problèmes dans le cadre de votre patrie, où l'agriculture occupe une place d'honneur grâce aux richesses naturelles que la Providence a répandues sur le sol de France, vous ne pouvez davantage vous replier sur vous-mêmes, sans tenir compte des ressources et des besoins complémentaires des autres pays. Combien de questions ne se posent-elles pas alors, délicates, mais nécessaires : main-d'œuvre et immigration, communications et répartition des produits ?... Au delà de vos frontières, enfin, des masses humaines souffrent encore de sous-alimentation dans un univers dont l'économie cherche de plus en plus son équilibre à l'échelle mondiale ; et le Saint-Père ne craint pas de penser que des travaux tels que les vôtres, fussent-ils de portée restreinte, concourent efficacement à instaurer les conditions temporelles d'une paix stable, car celle-ci, en vérité, pourrait-elle se réaliser tant que d'innombrables familles ne participent que d'une façon gravement insuffisante aux richesses de la terre nourricière ?

Mais, outre ce retentissement de vos travaux sur le plan économique et technique, dont les conjonctures présentes disent assez la gravité, comment le Saint-Père n'aimerait-il pas à souligner l'aspect social et moral de vos recherches ? Il s'avère, en effet, aujourd'hui, que le resserrement des liens entre le monde rural et la vie industrielle et urbaine pose des problèmes humains nouveaux, qui ne doivent pas prendre au dépourvu les penseurs et les hommes d'Action catholique.

Que ceux-ci, en particulier, dans leur juste désir de faire progresser les populations paysannes vers un niveau social plus élevé de vie et de travail, gardent le souci de les préserver de dangereuses secousses et de vaines séductions. Ce n'est pas sans raison que Sa Sainteté reconnaissait dans une population rurale en contact permanent avec la nature « une force économique et une capacité de résistance indispensables dans des temps critiques ». A l'heure où les échanges vont se multiplier entre la ville et la campagne, ne sous-estimons pas ce capital de saines valeurs ; préservons-le contre les causes de dissipation qui risquent de l'assaillir ; que la volonté de remédier à des situations imparfaites ne nous rende pas sourds aux conseils de l'expérience. Gardons-nous cependant de toute pusillanimité et de regrets stériles du passé, car, sous la poussée de la justice sociale et l'inspiration de la charité chrétienne, il y a encore beaucoup à réaliser dans le domaine rural.

Telle est ici la tâche propre des professeurs

d'une Semaine sociale catholique. A eux de rechercher et de promouvoir les valeurs spécifiques de ce monde rural et son rôle dans le concours harmonieux des divers milieux sociaux. A eux d'analyser les structures nouvelles de l'entreprise agricole à la lumière des enseignements pontificaux. A eux d'étudier les aménagements souhaitables et possibles de l'habitat rural, des conditions de travail et de loisirs, de l'enseignement scolaire et technique. Tâche immense, complexe, mais combien utile ! Par là, ils aideront toute une élite rurale à prendre mieux conscience d'elle-même et à développer, dans la ligne propre de sa vocation terrienne, d'authentiques richesses de culture humaine et chrétienne, trop souvent compromises encore par des conditions inadéquates de formation et d'existence. Je suis heureux de vous transmettre à cet égard les encouragements confiants et paternels de Sa Sainteté.

L'urgence de ces problèmes sociaux ne saurait toutefois masquer aux yeux du chrétien la primauté de la question religieuse. Ne l'indiquiez-vous pas vous-même, Monsieur le président, en proposant d'étudier « le monde rural tout entier avec le souci fondamental de lui rendre une âme... et de donner satisfaction à ses besoins spirituels » ? Pour réaliser un tel programme, le Souverain Pontife compte sur la collaboration persévérante et efficace de ses fils de l'Action catholique, et en particulier sur le Mouvement familial rural. A ces populations paysannes, auxquelles ils sont mêlés comme le levain dans la pâte et qui sont parfois trop étroitement repliées sur leurs intérêts matériels immédiats, ils porteront un témoignage courageux de moralité familiale et professionnelle ; ils leur insuffleront un esprit nouveau ; ils les serviront par leur présence active dans les institutions civiques et sociales. Mais cette action ne sera profonde que si tous, membres actifs de paroisses rurales vivantes, gardent pur en leur cœur l'idéal surnaturel, évitant de restreindre leur horizon aux seules perspectives temporelles, quelle que soit la justice de la cause qu'ils veulent faire triompher.

Ainsi ouverts à de si hautes préoccupations, fidèles à l'enseignement de l'Eglise et fondés sur l'expérience des faits, ces travaux de la Semaine nantaise porteront sans nul doute cette année encore les meilleurs fruits. C'est le vœu du moins que forme de tout cœur le Saint-Père en vous accordant, ainsi qu'aux organisateurs, aux maîtres et aux auditeurs de cette prochaine session, une large et paternelle Bénédiction apostolique.

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de mon religieux dévouement.

J. B. MONTINI,
substitut.

LEÇON D'OUVERTURE DE M. CHARLES FLORY

La modernisation des campagnes condition d'équilibre économique et social du pays

Depuis la reprise de leurs sessions, les Semaines sociales de France vous ont conviés, d'année en année, à prendre une plus nette conscience des dimensions d'une crise de civilisation dont les deux guerres mondiales, à la fois effet et cause, ne sont qu'une manifestation ou un aspect. Quel plus grand service pouvaient-elles tenter de rendre à notre génération, condamnée à la recherche douloureuse d'un nouvel équilibre, dont nous voudrions qu'il constituât, grâce à notre doctrine chrétienne, une étape vers le progrès social ?

Poursuivons notre enquête : le monde rural, désemparé lui aussi, cherche sa voie. Depuis un temps immémorial la communauté paysanne a perpétré ses traditions millénaires. Et voici qu'en moins de deux siècles, depuis quelques décades surtout, le progrès technique a provoqué et précipité une révolution agricole qui met en cause les forces vives du pays.

On a mis longtemps, il est vrai, à s'en apercevoir. La « question sociale » semblait d'abord limitée au prolétariat industriel et les concepts élaborés par Marx demeurent, en France du moins, parfaitement étrangers à l'évolution de la vie rurale. Par ignorance et sans doute aussi à cause des souvenirs bucoliques qu'éveillait le travail des champs, le problème ne semblait pas se poser d'une existence décente et d'un minimum vital pour ceux qui en portaient le poids : *O fortunatos nimium...*

Le signal d'alarme fut l'exode rural. Comment ces gens heureux pouvaient-ils préférer à leurs satisfactions austères la misère de la ville et ses plaisirs frelatés ? La désertion des campagnes, dont on commençait à mesurer les conséquences démographiques et sociales, était ainsi présentée comme une lâcheté. Sur ce plan moral, le problème était mal posé. Une littérature plaintive pas plus que le folklore n'assurent une résistance efficace aux pressions économiques. Qu'ayant eu l'occasion de faire des comparaisons trop défavorables à ses propres conditions de vie, le jeune paysan ou la jeune paysanne aient souhaité une existence moins rude, ce n'est pas à eux qu'il faut s'en prendre. Mais ce dont on peut s'étonner, c'est que dans ce pays de vieille civilisation rurale, où, sous tous les régimes, les assemblées ont eu des majorités terriennes, il se soit si rarement affirmé, en face des intérêts industriels, une politique de défense agricole comme celle à laquelle le nom de Méline reste attaché, et surtout qu'une politique constructive se soit si tardivement dégagée (1). Même l'ébranlement de la première guerre mondiale ne corrigea pas sensiblement cette carence.

Les Semaines sociales ont pourtant abordé courageusement le problème à Rennes, en 1924. Chargé de rechercher les causes de la désertion agricole, Joseph Vialatoux concluait ainsi :

« Nous avions à répondre à cette question :

(1) Cf. LOUIS CHEVALIER, *Les paysans*. Editions Denoel, 1947.

pourquoi l'agriculture déserte-t-elle l'économie? Les faits ont dicté notre réponse : elle déserte parce que l'économie moderne ne lui distribue pas équitablement, en moyenne, sa récompense normale, nécessaire et légitime. » (1)

Mais depuis notre session de Rennes, le problème s'est singulièrement modifié et élargi. Durant les années de pénurie, les paysans ont connu une position privilégiée, dont ils gardent la nostalgie. ils ont expérimenté aussi, grâce à la corporation paysanne, la puissance du groupement. Ayant pris à leur tour une conscience de classe, ils veulent défendre leur situation et profiter sur tous les plans de ce progrès technique que les facilités de déplacement leur ont appris à apprécier. Et s'il est vrai, comme nous l'avons observé à Lille, que le niveau de vie d'une collectivité ne peut s'améliorer que par l'accroissement de son rendement — sinon par une redistribution du revenu national, — dans quelle mesure faut-il étendre à l'agriculture les efforts en cours d'équipement et de modernisation? Est-ce possible sans que notre campagne française y perde son âme?

Mais voici que ce progrès technique, responsable de la concentration urbaine, semble produire aujourd'hui des résultats inverses. Le développement des transports et la distribution de l'énergie facilitent la résidence des travailleurs d'usines à la campagne et poussent à la décentralisation industrielle. Phénomène d'immense portée sociale, s'il est vrai que les valeurs rurales ne résultent pas seulement de l'activité agricole, mais sont aussi partiellement l'apanage de tous ceux qui vivent en contact avec la nature. De ceux-ci l'importance ne cesse d'augmenter. A côté des éléments traditionnels, qui se comptent par unités, prêtres, instituteurs, ou artisans en cours d'évolution, les ouvriers travaillant à la ville ou dans des entreprises décentralisées et les retraités sont parfois plus nombreux que les paysans eux-mêmes ou représentent une plus grande valeur économique. Il n'est pas possible, en abordant les problèmes du monde rural, de s'en tenir à la population agricole qui n'est désormais — ou ne devrait être — qu'une partie d'un tout.

Cela se traduit, en effet, par d'importantes mutations sociologiques. En même temps que disparaissent les anciennes élites, la vie rurale devient plus complexe. Comment assurer la cohésion de ces éléments hétérogènes, dont l'activité professionnelle, les conditions de vie, les régimes sociaux sont si différents? Nous ne croyons pas au jeu bienfaisant des lois économiques ; les conséquences du libre échange, vers 1850, ont porté un coup terrible aux vieilles structures agricoles. Et pour nous, les institutions ne sont pas davantage le fruit d'un déterminisme, mais, dans une large mesure, l'œuvre volontaire des hommes. En ce tournant décisif, il tient en partie à nous que notre civilisation rurale soit définitivement compromise ou que, au contraire, une plus large fraction de la population, appelée à vivre désormais à son contact, se retrempe dans ses valeurs essentielles.

Tel est l'enjeu des recherches que nous allons poursuivre durant cette Semaine. Elles débordent largement le cadre du programme de 1924. Il ne s'agit pas, en tout cas, d'une session d'études agricoles, pour l'organisation de laquelle d'autres seraient plus qualifiés que nous. Mais puisqu'un nouvel équilibre doit être trouvé entre les activités productrices du pays comme dans la distribution du revenu national, puisqu'il faut transformer une tension ville-campagne en une synthèse collaboratrice, où trouvera-t-on les principes de solution, sinon aux sources du catholicisme social?

Nous vous avons conviés à Nantes, où S. Exc. Mgr Villepelet a bien voulu nous inviter si gracieusement à tenir cette année nos assises. Qu'il en soit remercié très respectueusement et de tout cœur. Nous avons répondu à son appel confiant avec d'autant plus d'empressement que cette importante cité, où nous nous réunissons pour la première fois, semble particulièrement indiquée pour l'étude des problèmes que nous allons aborder. Ville maritime avec son avant-port de Saint-Nazaire, Nantes est tout à la fois une agglomération industrielle et le centre d'une de nos principales régions agricoles. Cette juxtaposition d'activités complémentaires constitue un exemple frappant de la transformation du milieu rural et de ses perspectives d'avenir. Elle a pour nous d'autant plus d'intérêt que cette population de l'Ouest a conservé ses traditions chrétiennes avec une exceptionnelle fidélité.

Après avoir évoqué, dans une première partie, le monde rural et ses valeurs traditionnelles, nous verrons pourquoi la modernisation des campagnes nous paraît souhaitable, puis comment nous pouvons essayer d'en diriger l'évolution.

I

En dépit de son extrême diversité, le monde rural présente une unité profonde. Résultat de conditions géographiques, climatiques ou humaines qui donnent à chaque terroir sa physionomie particulière, il offre cependant des traits communs à toutes les époques et à tous les continents. Ces caractères essentiels ont beaucoup retenu l'attention depuis qu'on les juge menacés ; des nombreuses monographies ou études paysannes que nous ont livrées un Roupnel ou un Daniel Halévy, un Pesquidoux ou un Ramuz, un Pourrat ou un Giono, se dégagent, par delà les situations les plus variées, des constantes qui représentent aussi des valeurs essentielles à notre monde moderne.

C'est que la vie rurale met sur l'homme une empreinte profonde. L'agriculteur, qui ne représente pas tout le monde rural, mais sans qui le monde rural n'existe pas, bénéficie, en effet, d'une véritable intimité avec la nature : il est « en ménage avec la création ». Il connaît d'expérience les exigences de la terre et les aléas des saisons. Il sait qu'une nuit de gel ou quelques minutes d'orage le priveront des fruits de plusieurs mois d'efforts. L'exploitation agricole est « une usine sans toit », où le travail est exposé à toutes les intempéries et à tous les risques. L'homme y jouit, en revanche, d'un horizon qui n'est limité que par le ciel.

Ce qui distingue encore le paysan, c'est que, à la différence des autres travailleurs, qui transforment de la matière, il est aux prises avec du vivant et reste asservi à ses lois. Quels qu'aient été les progrès obtenus dans la production végétale ou animale, aucune découverte n'a sensiblement réduit jusqu'ici le temps fixé par la nature à la génération d'un troupeau ou à la maturation d'une moisson. Denrées périssables au surplus,

(1) « Le problème de la terre dans l'économie nationale. » Rennes, XVIe session 1924.

encore que la science se soit révélée plus efficace pour leur conservation que pour leur production. L'humus lui-même n'est pas un élément inerte : une intense activité le transforme sans cesse, à laquelle collaborent insectes et microbes, et ce sont des forces vivantes qui captent l'énergie solaire pour notre alimentation ou notre chauffage. Entretenir ce capital fragile, tout en l'exploitant, le défendre contre l'épuisement ou l'érosion sont des tâches particulièrement délicates. Et ceci pose tout le problème de la conservation des sols. Car la fertilité s'acquiert lentement et se perd vite.

Un dernier trait caractéristique doit enfin être souligné. La société rurale traditionnelle ne repose pas sur la division du travail. Pendant des millénaires, l'exploitation a vécu presque entièrement sur elle-même, la production en vue de la vente n'étant alors que l'accessoire. Ceci explique que le paysan, demeuré longtemps étranger au développement de la civilisation capitaliste, garde une telle répugnance à sortir de l'argent de sa poche. On ne saurait dire qu'il vit de son métier. Selon la belle expression reprise par M. Maspetiol et si heureusement développée par lui tout au long de ses ouvrages : « Etre paysan, c'est un « état », une manière d'être qui dirige l'homme tout entier et lui imprime un pli ineffaçable. » (1)

Mais, nous l'avons vu, le monde rural déborde la paysannerie, et de plus en plus. Il n'y avait naguère autour des agriculteurs que ceux qui les encadraient et quelques artisans travaillant à leur service. A ceux-là, les facilités de transport en ajoutent bien d'autres désormais, qui n'ont plus de lien direct ou indirect avec le travail des champs. Or, ils subissent l'empreinte de la vie rurale, quelle que soit leur activité professionnelle. A la différence des citadins, ils connaissent encore les contrastes de l'été et de l'hiver, du jour et de la nuit, ils vivent dans la familiarité d'êtres vivants, et quelques ares de jardin leur permettent de mesurer, avec la générosité de la terre, le prix qu'il y faut mettre. Le rythme de leur existence est différent dès qu'ils ont regagné la campagne : il les apaise. Même exiguë, leur demeure s'ouvre sur l'espace, la vie de famille y gagne de trouver un cadre plus large et des possibilités d'éducation fondée sur le réel.

***

Ces indications suffisent à souligner l'importance des valeurs de civilisation propre au monde rural : elles font contraste avec les éléments caractéristiques de la psychologie des villes, ce qui explique qu'elles y sont si mal comprises ou même qu'elles y font scandale. L'agriculteur obéit, par expérience et tradition séculaire, à des disciplines naturelles, dont la sanction est d'ailleurs inéluctable : d'où ses qualités de soumission au réel, de prudence, d'économie, de ténacité aussi, avec un sens du renouvellement, de l'éternelle jeunesse de la création, qui lui permet de recommencer incessamment et sans jamais se décourager une œuvre toujours traversée d'imprévisibles mécomptes.

En outre, s'il exploite lui-même, qu'il soit propriétaire ou fermier, il porte les responsabilités de l'entrepreneur. Dans la paysannerie, chacun poursuit sa tâche pour son compte, ayant le profit de sa prévoyance et de ses soins, supportant le poids de ses erreurs ou de ses négligences, ne trouvant aide, en cas de malchance, que dans une solidarité mutuelle. Sa liberté n'est restreinte que par des exigences de la nature, dont il utilise les ressources avec toute son ingéniosité, par des initiatives dont il supportera seul les résultats heureux ou malheureux.

Enfin, avec le sens de la responsabilité personnelle, le paysan possède celui de la continuité. Il sait que la fécondité de sa terre est le résultat d'un long effort, auquel ont participé tous ceux qui l'ont précédé. Gardant la tradition du terroir, il n'oublie ni les efforts qu'a coûtés son défrichement, ni les cyclones qui l'ont dévasté, ni les soins incessants qu'il a fallu dépenser pour empêcher la terre de glisser au torrent ou défendre les pâtures contre l'envahissement des broussailles. Une gestion prudente et avisée en a tiré, sans l'appauvrir, la subsistance de nombreuses générations. C'est un capital dont il se sent responsable vis-à-vis de ses successeurs. Aussi la continuité se retrouve-t-elle dans tout son comportement, comme l'ont prouvé les études de M. André Siegfried sur la position politique des campagnes ou de M. Gabriel Le Bras sur leur pratique religieuse.

Ces qualités ne sont d'ailleurs pas sans contrepartie. Ce qui justifie tous les malentendus. Ce qu'on est convenu d'appeler la lourdeur paysanne a souvent provoqué la raillerie, voire le mépris chez des citadins qui gagneraient à posséder un peu de la réserve et du bon sens campagnards. L'école, on le sait, a longtemps ignoré les valeurs rurales. Comme le soulignait un des interlocuteurs de M. Daniel Halevy, les réformateurs de 1880 n'ont eu d'autre souci que de couper les enfants de leurs traditions et de les orienter vers de nouvelles manières de sentir et de vouloir (1). Et M. Vandervelde exprimait sans doute la pensée de bien des socialistes en osant écrire : « Si grands que soient les maux engendrés par la concentration urbaine, elle a tout au moins, à mes yeux, cet inappréciable avantage d'arracher des millions d'individus à l'inertie mentale, à l'individualisme étroit et borné de la majeure partie des populations agricoles. » (2)

Quels que soient ces défauts nous en acceptons la rançon qui n'est d'ailleurs ni nécessaire ni définitive. Mais il se trouve que l'esprit paysan avec sa lenteur, son terre à terre, sa méfiance et son âpreté constitue un indispensable antidote aux entraînements de la vie moderne. « L'ordre éternel des champs est une résistance et un reproche... », écrivait M. Maspetiol (3). De quelles illusions, de quelles erreurs d'orientation les hommes ne sont-ils pas redevables à l'atmosphère factice des agglomérations urbaines et à l'oubli des réalités élémentaires. Il est des heures — la guerre l'a prouvé — où ces réalités se rappellent brutalement à eux : heureux sont alors ceux qui ont conservé quelque chose de leur atavisme terrien. On sait quels avantages procurait, au cours de la dernière guerre, la possession d'une maison, d'un jardin, d'un petit atelier. En toutes circonstances, l'installation à la campagne favorise la déprolétarisation de l'ouvrier, dans la mesure même où elle l'intègre au milieu. Menacée de se déshumaniser, la civilisation moderne a plus que jamais besoin d'attaches terriennes.

(1) ROLAND MASPETIOL, *L'ordre éternel des champs.* Librairie Médicis 1946 p. 194.

(1) D. HALEVY, *Visite aux paysans du centre,* p. 155.
(2) E. VANDERVELDE, *L'exode rural et le retour aux champs* 1903.
(3) *L'ordre éternel des champs.* Librairie Médicis, 1946, p. 466.

« La population rurale constitue une réserve profonde d'énergie, elle forme un facteur capital d'équilibre physique et moral. » Ces termes, empruntés à une déclaration de principes publiée récemment par l'Union internationale d'études sociales de Malines, font écho aux préoccupations exprimées à maintes reprises par le Souverain Pontife. Dans l'admirable discours, adressé au Congrès de la Confédération italienne des agriculteurs exploitants, le 15 novembre 1946, S. S. Pie XII soulignait avec force comment la paysannerie constitue le « vivier d'hommes sains d'âme et de corps, pour toutes les professions, pour l'Eglise et pour l'Etat ». Et un an plus tard, dans sa lettre aux organisateurs de la Semaine sociale du Canada (1), le Saint-Père se réjouissait d'y trouver encore « une digue infranchissable contre laquelle vienne se briser la vague montante de la corruption physique et morale ».

⁂

Or, ces valeurs sont en péril. Si la révolution technique n'a pas bouleversé les campagnes aussi rapidement que les villes, elle les investit néanmoins, modifiant progressivement les conditions du travail agricole et la composition du milieu rural.

Le plus grave changement provient sans doute de la commercialisation de l'agriculture. Depuis quatre-vingts ans surtout, le paysan est entré dans la voie de la spécialisation. Renonçant à se suffire à lui-même, il développe les productions qui s'adaptent le mieux aux conditions du terroir et qu'il destine à la vente, tandis qu'il s'approvisionne lui-même au marché. Qu'il y ait là une meilleure utilisation de son fonds, c'est certain. Mais il a pénétré, de ce fait, dans le cycle des échanges monétaires. Et les transactions intervenant à l'échelle mondiale, les prix sont soumis à des variations qui échappent à sa sagacité comme à son effort. Tandis que ses besoins se sont accrus, il a perdu ce qui faisait la relative sécurité de sa vie quotidienne.

A cela s'ajoute l'introduction des techniques nouvelles. Si la concurrence les impose, elles condamnent les trop petites exploitations et modifient le rythme du travail. Elles entraînent aussi des investissements considérables. Désormais le rapport propriété-exploitation se trouve en quelque sorte inversé. Jusqu'à une époque récente, le premier terme l'emportait de façon décisive, donnant à l'acquisition des terres une importance qui orienta toute l'histoire de notre paysannerie depuis la grande révolution. Aujourd'hui, au contraire, c'est l'équipement qui joue le rôle essentiel, ce qui explique certaines évolutions juridiques, celle du fermage et du métayage notamment. A cet égard aussi, l'agriculture tend à une structure capitaliste, comportant pour elle des nouvelles contraintes.

Ainsi l'équipement des exploitations pose de plus en plus des questions de financement auxquelles l'agriculture est souvent embarrassée pour répondre. Les jeunes, notamment, dans toute la mesure où ils demeurent attachés aux valeurs rurales, s'inquiètent de ne point trouver, le moment venu, une ferme à exploiter et les moyens de réaliser les investissements nécessaires. Ces perspectives, jointes à l'éveil d'un esprit de classe, ont fait perdre aux paysans leur résignation séculaire. Et nous ne parlons pas ici des ouvriers agricoles, dont la situation laisse tant à désirer, mais des cultivateurs exploitants, propriétaires ou fermiers. Un esprit revendicatif se développe chez eux, exaspéré par une presse agricole fâcheusement démagogique. Ils ont tout à coup le sentiment d'être les parias de la nation ; ils se jugent lésés dans la répartition des investissements comme dans les avantages sociaux, persuadés que les décisions politiques, même celles qui les concernent directement, sont prises en dehors d'eux et contre eux. Ils refusent de payer les cotisations qui leur incombent pour des allocations familiales et menacent d'une grève d'impôts, tandis qu'à l'inverse le reste du pays estime dérisoire les charges qu'ils supportent. Douloureux malentendu qu'on ne peut laisser s'envenimer sans péril.

(1) 31 août 1947.

Sans doute les campagnes ont-elles moins souffert de la pénurie durant la dernière guerre, donnant même l'impression scandaleuse de s'enrichir au milieu de l'appauvrissement général. Et pourtant l'exode continue. La question doit être tirée au clair (1). Les plaintes des paysans sont-elles fondées ou relèvent-elles d'un atavique instinct de méfiance et d'avarice ? Existe-t-il encore un important décalage de niveau de vie, et s'il est vrai que la paysannerie est actuellement hors d'état de payer sa quote-part des impôts ou des charges sociales, comment pourrions-nous tolérer plus longtemps qu'une portion aussi importante de la nation vive dans une atmosphère d'assistance ?

A ces changements propres à l'agriculture s'ajoutent les transformations du milieu. En circulant dans nos campagnes on a certes peine à reconnaître la société rurale décrite par Balzac ou par Paul-Louis Courrier. A mesure que s'accroît la proportion des éléments non paysans, c'est un esprit nouveau qui pénètre avec eux nos villages. Comment en serait-il autrement avec le ramassage quotidien d'ouvriers travaillant en ville, avec l'évolution de l'artisanat, composé notamment de garagistes, représentants de la grande industrie, avec l'accroissement du nombre des retraités apportant leurs habitudes et leurs prétentions de citadins... Et voici le flot des congés payés, déversant durant la période des plus rudes travaux une population désœuvrée et parfaitement incompréhensive de la vie rurale. Est-il étonnant qu'ils suscitent des besoins nouveaux ? Comment les ouvriers agricoles continueraient-ils d'accepter des allocations inférieures ? Comment les exploitants eux-mêmes ne ressentiraient-ils pas des exigences de vie sociale qui ébranlent les assises de la paysannerie ?

Quel jugement porter sur ces transformations ? Faut-il les subir avec regret et les limiter dans la mesure du possible ? Faut-il les favoriser au contraire, avec l'espoir que la nature poursuivra son œuvre éducatrice sur un plus grand nombre d'hommes appelés désormais à en bénéficier ? Défenseurs des valeurs rurales, quelle attitude allons-nous prendre, durant cette Semaine, à l'égard de la modernisation des campagnes ? Telle est la question que nous devons nous poser à présent.

II

Notre position sera nette. Et un seul argument suffirait à la justifier : la modernisation est inévi-

(1) Ce sera notamment la tâche de M. Froment, dans sa leçon : Revenu agricole et revenu national. Cf. JEAN VALLARCHÉ, *Le paysan français s'est-il enrichi depuis* 1939 ? Revue politique et parlementaire, novembre 1949.

able, pourquoi s'attarder en de vains regrets ? Mais le problème mérite d'être abordé au fond. Une certaine forme de civilisation paysanne appartient au passé ; il en est d'autres possibles, qui, loin d'être nécessairement inférieures, marqueront peut-être un progrès. N'est-ce pas le processus providentiel de notre civilisation chrétienne, en constante gestation : dépasser un déséquilibre transitoire pour accéder au niveau supérieur ? Et de fait, les exigences du réalisme économique, comme celles du progrès social, nous invitent à nous engager résolument dans cette voie (1).

Dans l'ordre économique d'abord, l'accroissement de la production agricole s'impose comme une nécessité urgente et générale. Sans doute en avons-nous moins conscience depuis qu'en France tout au moins nous sommes sortis de la pénurie. Bien plus, fait caractéristique de l'étroitesse des marges dans lesquelles se meut l'économie agricole, une menace de surproduction pèse déjà sur nos cultivateurs français. Ils le sentent bien et se demandent si le moment est opportun d'entreprendre des investissements qui risquent de les conduire à la ruine.

Pourtant le fait est là. Cinq ans après la fin de la guerre, il n'y a pas assez de nourriture dans le monde. Le dernier rapport de la Commission économique et sociale pour l'Europe nous précise que la ration calorifique quotidienne était encore, en 1949, inférieure de plus de 10 pour 100 à la moyenne d'avant-guerre dans des pays comme l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Les travaux de la *Food and Agriculture Organisation*, organisme chargé par l'O. N. U. d'étudier l'état de l'alimentation mondiale, ont abouti à cette constatation que les deux tiers environ de la population du monde vivent dans un état de sous-nutrition. La faim est donc un fait douloureusement actuel. D'après M. Josué de Castro, directeur de l'Institut national de nutrition du Brésil (2), un milliard et demi de nos contemporains en seraient les victimes.

La littérature s'est même emparée de ce thème, assez spectaculaire. De nombreux auteurs se préoccupent du problème de subsistance que posera, d'ici cinquante ans, la situation démographique de l'humanité. On connaît les avertissements sinistres d'Osborne (3) ou de William Vogt (4), promoteurs d'un nouveau malthusiasnisme qui ne s'encombre point des règles morales de l'ancien. Quoi qu'il en soit de ces prédictions, qui seront sans doute démenties par les faits, des masses humaines sont actuellement sous-alimentées dans des conditions dont notre conscience ne saurait s'accommoder et qui pèsent lourdement sur la paix internationale.

Cette menace pose en termes urgents le problème de la mise en valeur des territoires de l'Union française. Elle crée aussi des devoirs particuliers aux nations qui, comme la nôtre, sont dotées par la nature d'un sol et d'un climat particulièrement heureux. Dans notre conception d'une économie au service de l'homme, le cultivateur a une véritable mission. Produire, et produire dans les meilleures conditions devient pour lui un service auquel il ne peut se dérober.

Au surplus, ce service de l'humanité est aussi et d'abord celui de la France. L'insuffisante exploitation de notre richesse agricole est bien connue ; elle apparaît nettement lorsqu'on observe l'accroissement des terres incultes, passées de 3,8 millions d'hectares en 1913, à 6,5 millions d'hectares en 1946, la réduction des surfaces cultivées en céréales au profit des herbages et l'insuffisance de nos rendements moyens. Notre pays suffit à peu près à sa subsistance, encore qu'il importe des céréales secondaires et des tourteaux. Mais pour atteindre à l'équilibre économique, rendu particulièrement urgent par l'échéance du plan Marshall, il doit encore trouver dans sa production agricole une partie des moyens d'échange dont il a besoin. Telle est, on le sait, la conclusion à laquelle aboutit le plan Monnet qui a été conduit, de ce fait, à prévoir des objectifs de production, notamment pour le blé, la viande et le lait, tous produits dont l'Europe occidentale (principalement l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne) a un besoin permanent (1). Ce programme serait réalisé par la remise en culture de terres incultes et d'herbages permanents et surtout par un accroissement des rendements à l'hectare. Il suppose donc la modernisation d'un équipement en retard d'un demi-siècle sur ceux des agricultures voisines belge, allemande, hollandaise ou suisse.

Tout s'accorde donc, en théorie, pour conseiller une politique de production agricole intensive et à bas prix. Reste le risque pratique d'une mévente au moins provisoire, qui concerne les pouvoirs publics plus que les agriculteurs eux-mêmes. Car, répétons-le, la difficulté ne réside pas dans l''absence de besoins : c''est essentiellement un problème de distribution, de pouvoir d'achat et de transfert, que les autorités nationales et internationales se doivent de résoudre, sous peine de manquer à leur vocation essentielle. La solution doit être cherchée sans doute dans la conclusion de contrats à long terme garantissant les agriculteurs français contre le danger de surproduction. Il importe, en tout cas, de quitter les voies du malthusianisme économique, car la conscience humaine ne s'accommoderait plus de la destruction de stocks de blé ou de café, alors qu'il existe encore tant de misère physiologique dans le monde. Saluons ici les perspectives ouvertes par la politique du quatrième point Truman : elle répond aux exigences de la charité chrétienne, en même temps, d'ailleurs, qu'à un intérêt bien compris.

***

Ainsi le réalisme économique nous fait-il un devoir de moderniser notre agriculture. Les raisons sociales ne sont pas moins impérieuses.

Produire mieux avec un effort moindre, c'est l'objet même du progrès technique. Nous accueillerons avec faveur tout ce qui peut diminuer la peine de l'homme. La domestication des animaux a marqué une étape importante de sa libération. La machine doit le soulager davantage encore et lui permettre d'accomplir des travaux de force à un rythme jusqu'ici inconnu. Nous n'oublions pas, certes, que la mécanisation a des limites en agriculture et qu'il faut apporter, avec beaucoup de mesure, le souci d'une exacte adaptation aux besoins de chaque exploitation. Mais ces réserves

---

(1) Cf. N. DROGAT, *Civilisation rurale de demain*. Editions Spes, 1950.
(2) *Géographie de la faim*, cité par M. FRANÇOIS HOULLIER, « La terre peut-elle nourrir l'humanité ? » *Etudes*. Février 1950.
(3) *La planète au pillage*. Payot, 1949.
(4) *Road to Survival*. Collanez, 1949.

(1) PIERRE COUTIN, « L'avenir de l'agriculture française », *Travaux de l'Action populaire*, mai, 1949, et LIBERT BOU, « L'exécution du plan dans l'agriculture », dans le plan Monnet. *Collection de droit social*, mars 1950.

faites, comment négligerait-on l'allègement qu'elle est susceptible d'apporter à « la dure existence des paysans et des paysannes », dont témoignent encore les enquêtes récentes de la J. A. C. ou celle de M. l'abbé Gautier dans les Côtes-du-Nord (1). Leur lecture ne peut que nous laisser mauvaise conscience.

Il faut élever leur condition matérielle au niveau des autres catégories professionnelles. Or, l'une des conclusions auxquelles nous a conduits la Semaine sociale de Lille, c'est que le standard de vie d'une population est en rapport avec sa productivité. La modernisation des campagnes apparaît donc, en dehors d'une redistribution du revenu national difficilement acceptable par les autres catégories sociales, comme le moyen d'assurer au monde agricole les conditions de vie auxquelles il aspire. L'amélioration du rendement et des procédés culturaux permettra seule, notamment, l'amélioration des salaires agricoles, si généralement inférieurs à ceux de l'industrie, alors qu'ils constituent une charge excessive pour la plupart des exploitations.

Sans doute objectera-t-on que, en pratique, la modernisation va se traduire d'abord par des réductions de personnel, familial ou salarié, donc par du chômage. Réfléchissons cependant que si l'introduction du tracteur a pu libérer un certain nombre de travailleurs agricoles et précipiter l'exode rural, la remise en culture de terres abandonnées et l'accroissement des rendements se traduiront par un nouvel appel de main-d'œuvre. Nous savons qu'en beaucoup de ses parties la France est terriblement dévitalisée et qu'il est des régions entières où les villages, animés il y a cinquante ans, sont aujourd'hui à peu près déserts. Comme l'a écrit douloureusement Jean Gravier, « la France a le triste privilège des maisons abandonnées » (2) Des migrations intérieures sont tout au moins à prévoir et à organiser (3), offrant des débouchés aux jeunes des régions surpeuplées, en mal d'exploitation à diriger. On voit ainsi quel intérêt présente, du point de vue de l'équilibre démographique, le programme d'amélioration foncière prévue par le plan Monnet. Raisonnablement conçue et progressivement réalisée, la modernisation devrait assurer sinon un repeuplement, du moins un plein-emploi agricole, de même qu'elle appellera l'extension de services annexes, techniques ou administratifs, nécessitant de nouvelles compétences. Ainsi nos campagnes retrouveraient-elles l'animation qu'elles ont perdue si, d'autre part, un effort est accompli pour leur aménagement social.

Cet effort d'équipement doit se poursuivre, en effet, sur le plan collectif comme sur le plan individuel. Si importantes que soient les réalisations du génie rural au cours des cinquante dernières années, il reste encore beaucoup à faire pour la mise en état des chemins d'accès, l'achèvement de l'électrification, l'alimentation en eau potable, l'irrigation des terres, l'établissement de plates-formes à fumier avec fosses à purin, etc. Il faut reconnaître d'ailleurs que l'exécution de ce programme devient de plus en plus onéreux à mesure qu'il s'étend à des écarts plus isolés, à des fermes plus dispersées.

L'habitat lui-même est parfois indigne d'un nation civilisée. Trop souvent exigu et médiocre avec son sol en terre battue, son défaut d'hygiène et de commodité, il n'a jamais soutenu la comparaison avec les fermes suisses, allemandes ou anglaises. Mais depuis le début du siècle, la situation s'est encore aggravée dans beaucoup de provinces françaises ; s'il s'est construit quelques bâtiments d'exploitation et particulièrement des hangars, il n'en est pas de même pour les habitations qui n'ont même pas été entretenues. Ce sont des taudis qui ne le cèdent en rien à ceux des banlieues ouvrières et témoignent d'un niveau d'existence dont la jeunesse ne s'accommode plus. Le programme de construction immobilière, avec les encouragements qu'il comporte de la part des pouvoirs publics, doit inclure l'amélioration du logement paysan (1). A quoi devra s'ajouter l'équipement ménager. Réduire les travaux intérieurs dont la femme supporte la charge la plus lourde, procurer à la famille entière des conditions de confort qui ne le cèdent en rien à celles de la ville, c'est à la fois une question d'hygiène, d'économie de force de bon équilibre moral qui conditionne toute politique d'expansion agricole et de restauration paysanne.

Cet effort d'équipement social et sanitaire poursuivi à l'intérieur d'un plan national d'aménagement du territoire, préparera enfin la décentralisation industrielle en même temps que la renaissance du terroir (2). Problème immense, si on l'envisage sous l'angle d'une répartition plus favorable de la population par une meilleure utilisation du terrain (3). Faut-il rêver, avec M. Gravier (4), d'une Champagne vivifiée jusqu'en ses moindres villages par l'industrie mécanique, tandis que Poitiers et Aix-en-Provence seraient promus au rang d'Oxford et de Cambridge ? La rénovation de l'agriculture pourrait être menée de pair, en tout cas, avec l'expansion d'autres activités économiques. Un équipement touristique serait rentable dans beaucoup de nos provinces qui toutes méritent d'être visitées. L'exemple du Nord, celui de nos vallées des Vosges permet d'entrevoir ce que donnerait une politique d'industrialisation, menée de front avec un programme d'aménagement rural. Perspectives audacieuses dont la poursuite contribuerait à réduire l'écart dans les conditions de la vie entre la campagne et la ville, élément essentiel d'une politique d'équilibre démographique.

⁂

Psychologiquement enfin, la modernisation des campagnes apparaît aujourd'hui nécessaire. La jeunesse y aspire, c'est un fait indéniable. Et qui oserait affirmer que la vitalité paysanne est liée à certaines modalités du train de culture ou aux traditions vestimentaires ? Nous savons bien que la renonciation aux anciennes coutumes témoigna souvent d'un relâchement d'austérité qui précéda l'abandon de la terre. Mais pourquoi ferait-o

---

(1) Abbé Elie Gautier. *La dure existence des paysans et des paysannes*, 1950, et *Un siècle d'indigence*, 1950.

(2) S. F. Gravier, *Mise en valeur de la France*. Le Portulan, 1949.

(3) Grâce à l'initiative du *Mouvement familial rural* et de la *Confédération de la famille rurale*, un organisme vient d'être fondé avec cet objet : l'Association nationale des migrations rurales.

---

(1) M. Vignerat, *L'habitat rural*. Les publications agricoles.

(2) « Pour un plan national d'aménagement du territoire. Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme.

(3) Gabriel Dessus, Pierre George, Jacques Veulerès, *Matériaux pour une géographie volontaire de l'industrie française*. Armand Colin, 1949.

(4) J.-F. Gravier, *Paris et le désert français*, Le Portulan, 1947, et *Mise en valeur de la France*. Le Portulan, 1949.

grief aux cultivateurs de répudier leurs blouses bleues ou leurs coiffes plus qu'aux citadins leurs jacquettes ou leurs chapeaux de paille ? On conçoit au contraire qu'un rajeunissement des méthodes conduise à un style de vie mieux adapté. Que les « pays » y perdent en couleur locale, c'est malheureusement certain, et il faut conserver précieusement les vestiges d'un passé savoureux. Mais la campagne peut sauver son âme sans rester engoncée dans des modes périmés. Nos jeunes paysans se sentent à l'aise dans leurs chemises à manches courtes, au volant de leur tracteur : image nouvelle qui peut, aussi bien que l'ancienne, servir de support à une mystique.

Ainsi une bonne partie du monde rural est-il en réaction contre les routines du métier et du village. Au lendemain de la Libération, il a manifesté pour la mécanisation un véritable engouement, encouragé d'ailleurs par son désir d'investir au plus vite une monnaie en laquelle il n'avait pas confiance. Ce désir d'équipement professionnel ou ménager, limité hier par l'insuffisance de la production industrielle, l'est malheureusement aujourd'hui par l'amenuisement de ses disponibilités. Nous savons aussi que l'intérêt économique du remembrement est suffisamment compris aujourd'hui pour que le rythme en soit ralenti par l'insuffisance du nombre des géomètres.

C'est ce qu'explique le R. P. Drogat, un grand connaisseur du milieu :

« Le paysan d'aujourd'hui ne veut plus être un simple « remueur de terre » comme ses pères. Il comprend que toute ferme, de nos jours, même d'étendue modeste, est devenue une véritable entreprise aux services multiples, qui demande un outillage de plus en plus perfectionné et des connaissances variées en mécanique, en chimie, en électricité, en comptabilité, sans compter les sciences agronomiques et l'art vétérinaire.

Le jeune rural aspire à recevoir une formation professionnelle, une culture, qui le mettent à égalité avec son camarade de la ville. Ce sentiment est peut-être encore plus vif chez la jeune rurale, désireuse de voir son travail allégé et le cadre désuet de la vieille maison se transformer.

Problème de civilisation et problème de structure. » (1)

III

A la première question nous répondrons donc par l'affirmative. L'ensemble de notre corps professoral se trouve d'accord pour voir, dans la modernisation des campagnes, une nécessité économique aussi bien que sociale, et à laquelle le monde rural aspire, dans la jeune génération tout au moins, avec, toutefois, une certaine crainte de s'y engager.

Mais cette modernisation peut s'accomplir de bien des manières. Certains esprits, héritiers des physiocrates, n'en voient la réalisation que par la création de vastes entreprises occupant de nombreux salariés et où l'équipement moderne pourrait être poussé aussi loin que possible. Il s'agirait de transporter sur notre sol des méthodes capitalistes ou kolkhoziennes qui feraient table rase de notre structure paysanne. Qu'une telle conception, exclusive de toute préoccupation humaine, provoque des hésitations, voire des refus, nous le comprenons sans peine, qu'il s'agisse de l'Union française ou de la métropole. « On n'a que trop fait l'essai de production en masse, d'exploitation jusqu'à l'épuisement de toutes les ressources du sol et du sous-sol, disait tout récemment S. S. Pie XII (1) ; surtout on n'a que trop sacrifié à ces essais la population et l'économie paysannes. » Aussi y regarderions-nous à deux fois avant de sacrifier des valeurs rurales à ces vues de techniciens.

Mais celles-ci ne cadrent même pas avec les réalités agricoles. Et, d'après une expérience assez générale, il semble prouvé que les plus gros rendements sont encore ceux du travail paysan. On connaît les déboires auxquels ont donné lieu les entreprises de capitalisme agricole, constituées en France au lendemain de la première guerre mondiale, à l'image de la grande industrie. Et aussi les essais d'agriculture dirigée dans les Ardennes au début de l'occupation allemande. Des études statistiques établies à l'étranger sur la rentabilité des exploitations d'après leur dimension sont tout aussi déterminantes. N'est-ce pas dans les pays où prédomine l'exploitation familiale — Danemark, Suisse, Hollande — qu'on trouve l'agriculture la plus « progressive » ? Qu'il y ait intérêt à agrandir les trop petites exploitations par incorporation de terres incultes ou même par groupements, c'est incontestable, et ce processus s'est poursuivi en France de lui-même au cours des derniers lustres. Mais on a vu en même temps de grosses exploitations se démembrer et la réunion de plusieurs fermes est généralement apparue comme une erreur. C'est ainsi que de 1892 à 1929, les exploitations inférieures à 10 hectares ont diminué en nombre et en superficie ; les exploitations de plus de 50 hectares ont augmenté en nombre, mais leur superficie totale a diminué ; quant aux exploitations moyennes, de 10 à 50 hectares, elles ont augmenté à la fois en nombre et en superficie (2).

L'explication de ce phénomène est facile à dégager. Dans les exploitations familiales, où l'habitat se confond avec la ferme, où l'activité professionnelle se trouve imbriquée dans la vie familiale, l'effort, les qualités d'initiative, le sens de l'économie jouent à plein ; aucun gaspillage ne se produit, pas plus, il est vrai, qu'un calcul de rendement horaire. Ajoutons que si, grâce à une certaine polyculture, la ferme pourvoit à ses besoins essentiels, elle est libérée des frais de transport et de commerce qui grèvent normalement notre consommation. Ainsi le conflit que nous redoutions entre l'économique et le social n'existe pas : même sur le plan de la production, la supériorité appartient à l'exploitation familiale, surtout si la coopération permet l'utilisation en commun de machines. C'est elle qu'il s'agit de moderniser, et ainsi, loin de la détruire, nous consoliderons la structure de notre paysannerie.

⁂

La première tâche est d'y décider les agriculteurs eux-mêmes. Tâche difficile, étant donné leur nombre de 2 500 000 et leur dispersion.

N'oublions pas que les anciens cadres ont presque partout disparu. Longtemps, en effet, les campagnes ont bénéficié de la présence d'élites locales, assez étroitement liées au monde paysan ; l'attrait des bénéfices industriels en a détourné la plupart, qui ont perdu contact avec la terre ;

---

(1) N. DROGAT, *op. cit.*, p. 7.

(1) Discours au Congrès international d'études sociales. Juin 1950. Cf. *la D. C.* du 2. 7. 50, col. 833-837.

(2) PIERRE COUTIN, « La productivité agricole en France de 1892 à 1950. » Rapport représenté à la sous-Commission de la productivité du commissariat général au plan.

d'autres ont été écartés par les circonstances politiques. Un regain d'intérêt pour l'agriculture se manifeste aujourd'hui dans les autres classes de la société, dont témoigne le recrutement des écoles d'agriculture, aussi bien libres qu'officielles. Mais, surtout, une élite nouvelle commence à se dégager de la jeunesse agricole elle-même, en réaction contre l'individualisme et la routine de ses aînés et prête à prendre les initiatives, à procéder aux ententes qu'exigent le plein emploi des machines ou l'accroissement des rendements.

Ce renouveau, qui s'opère au sein même de la paysannerie, nous est clairement apparu lors du magnifique Congrès organisé par la J. A. C. pour le 20e anniversaire de sa fondation. Il est aidé par l'effort sérieux, encore qu'insuffisant, entrepris par les pouvoirs publics pour le développement des recherches agronomiques et la diffusion des techniques modernes, par le progrès de la formation paysanne — et nous faisons notamment allusion à l'effort d'éducation poursuivi par le M. P. F., aux cours par correspondance et à l'initiative des *Maisons familiales*, — enfin par le développement de la coopération. Le catholicisme social possède, à cet égard, une tradition dont nous pouvons être fiers. Le géographe Raoul Blanchard signalait, dans un ouvrage récemment paru, l'influence des premiers syndicats agricoles du Diois sur la reconstitution d'un sol pauvre et usé grâce à l'emploi généralisé des engrais chimiques et à l'introduction des machines ; bien plus considérables encore sont les résultats moraux de ces campagnes syndicales, dont on fêtera dimanche prochain l'initiateur pour toute la France et l'animateur pour la vallée de la Drôme, Hyacinthe de Gailhard-Bancel, à l'occasion du centenaire de sa naissance. Depuis lors, les événements ont accru la confiance des agriculteurs dans la valeur d'une organisation professionnelle, qui demande à être mise au point, à la suite d'expériences auxquelles la politique s'est malheureusement trouvée mêlée. Le retour à nos principes traditionnels exprimés par la vieille formule : le syndicat libre dans la profession organisée, devrait, pensons-nous, donner les meilleurs résultats dans l'ordre technique comme dans l'ordre éducatif.

La modernisation suppose donc, de la part des agriculteurs, un acte de foi dans l'avenir, qu'ils n'accompliront que s'ils trouvent des apaisements à leurs principales incertitudes, qui sont d'abord économiques. Les paysans restent hantés par le souvenir de la mévente des années 1930 à 1935. Les récentes baisses de prix sur les pommes de terre, les légumes ou la viande leur font de nouveau craindre la surproduction. Ils ne s'équiperont que si des débouchés leur sont assurés : une politique d'expansion doit s'accompagner du double souci d'élargir le marché intérieur, en améliorant le pouvoir d'achat des populations de France et d'outre-mer, et d'ouvrir à l'étranger de nouvelles possibilités d'exportation. Elle devra nécessairement, au moins au départ, s'accompagner de garanties de prix, comme celles qui existent déjà pour le blé, la betterave, les oléagineux et le lait. Politique délicate, qui demande à être conduite avec équité et mesure, puisqu'elle aboutit au soutien financier de certaines activités agricoles par l'ensemble de la nation. Remarquons qu'en revanche l'agriculture peut devenir et doit rester, pour les produits industriels, un marché de vente susceptible d'une longue progression.

La confiance suppose encore des conditions juridiques qui retiendront aussi notre attention. La mystique de la propriété avec son caractère « inviolable et sacré » ne correspond plus aux faits. La valeur relative de la terre le cède souvent aujourd'hui devant l'importance de l'équipement, ce qui devait se traduire dans nos institutions (1). De fait, la loi sur le fermage et le métayage a donné à l'exploitant des garanties supplémentaires, commandées par un besoin de stabilité. Il ne faudrait pas, cependant, substituer une mystique à une autre et créer, à l'image de la propriété commerciale, des droits qui en ferment l'accès aux jeunes, découragent les investissements ou entraînent des reprises au détriment des exploitations familiales.

Il est essentiel aussi de donner aux agriculteurs une sécurité sociale comparable à celle dont bénéficie le reste de la nation. Leur activité comporte déjà, par elle-même, des risques économiques supérieurs à ceux de toutes les autres catégories professionnelles. Comment seraient-ils seuls, dans la nation, à n'être pas protégés contre la maladie ou la vieillesse ? Ce serait une erreur de vouloir étendre à l'agriculture un régime qui n'est pas fait pour elle ; mais il doit être possible de trouver des solutions qui, sans porter atteinte au cadre mutualiste, parfaitement adapté à ses besoins particuliers, la couvre contre les risques généraux essentiels et lui assure une situation comparable à celle des autres catégories de la population.

Ces diverses solutions doivent tendre avant tout à créer une agriculture majeure, à sauver chez ses membres, avec la fierté paysanne, le goût des initiatives et le sens des solidarités qui lui permettront d'assumer la responsabilité de son destin.

***

Avec une classe paysanne forte, dégagée de son complexe d'infériorité et de son aigreur revendicative, les transformations sociologiques de la campagne ne sont plus véritablement à craindre. La présence au village d'éléments hétérogènes plus nombreux ne risque pas d'entamer ses assises morales ou de la désaxer ; c'est elle, au contraire, qui donnera le ton au monde rural de demain.

Des précautions d'ordre social n'en doivent pas moins être prises pour une décentralisation industrielle, qui ne l'ont pas toujours été jusqu'à présent. Certaines expériences, menées à trop grande échelle, n'échappent pas aux inconvénients que l'on voudrait éviter : au delà d'une certaine proportion il n'y a plus intégration des travailleurs d'usine dans le milieu rural. Aussi bien, il s'agit moins de transplanter les ouvriers des villes dans les campagnes, avec leurs ateliers, que d'y maintenir ceux qui y ont été élevés, en les y préparant par une formation appropriée, puis en leur offrant sur place un débouché professionnel et les conditions d'installation familiale dont ils ont besoin. C'est dire quel soin attentif doit être apporté au choix du lieu — le bourg de préférence au village purement agricole — et à la nature de l'entreprise dont l'idéal serait qu'elle s'intégrât par son objet même dans les activités rurales au milieu desquelles elle s'insère. L'ampleur et la diversité des problèmes à résoudre montrent la nécessité d'enquêtes régionales et leur coordination en un plan national d'aménagement du territoire.

Une véritable collaboration doit ainsi s'instaurer nationalement et par régions, entre l'agricu

(1) R. SAVATIER, *Les métamorphoses économiques sociales du droit civil d'aujourd'hui*. Dalloz, 1948.

ture et l'industrie. Elle devrait faciliter notamment le remploi des ouvriers agricoles libérés par la mécanisation et le maintien sur place des jeunes ruraux que l'absence d'exploitations disponibles obligerait à renoncer à la culture. L'installation des industries agricoles à proximité des lieux de production, le retour à des travaux artisanaux facilités par l'énergie électrique, le développement de fonctions coopératives tels que conducteurs de tracteurs, spécialistes fruitiers, comptables, devraient ouvrir aussi de nouveaux débouchés. Par ces quelques exemples, on voit combien il est urgent d'établir enfin des contacts entre deux sociétés qui s'ignorent.

La collaboration s'impose aussi sur le plan financier. Après avoir permis par son épargne le développement industriel du pays, l'agriculture devrait trouver à son tour dans la solidarité nationale les concours dont elle a besoin. Or, chaque année, des partages de famille obligent les paysans à verser à leurs co-héritiers des soultes perdues pour la campagne ; et il ne semble pas qu'en revanche les investissements agricoles attirent beaucoup de placements citadins. Restent les subventions et les crédits bancaires, limités eux-mêmes par l'étendue des concours du Fonds national de modernisation et d'équipement. Pourtant, une plus large utilisation des engrais, le perfectionnement de l'outillage, la transformation des produits agricoles intéressent directement nos industries chimiques, mécaniques ou alimentaires. Nous savons bien que tout ne peut être fait en même temps. Mais si une part plus considérable des capitaux disponibles pouvait être consacrée à l'œuvre de rénovation agricole, toute notre économie s'en trouverait bénéficier.

Enfin, à ce monde rural en pleine transformation, il faut surtout une âme. Des esprits tournés vers l'avenir s'essayent à la conception d'un village moderne, avec ses services particuliers ou généraux groupés en des centres vitaux. A côté d'organes sanitaires ou sociaux, l'éducation populaire doit trouver place : il importe de combler le fossé entre les possibilités de culture offertes par la ville et celles qu'on trouve aujourd'hui à la campagne. La radio déjà y contribue. Mais il y a encore matière à collaborations dans l'organisation de cinémas circulants, par exemple, ou dans la création de foyers intellectuels et artistiques, alimentés par la sève du terroir. Est-il besoin d'ajouter que la cohésion d'éléments aussi différents ne peut se réaliser que par un commun idéal ? Saluons au passage ceux qui s'emploient à dégager la spiritualité nouvelle qui assurera, avec un renouveau de foi religieuse, la compréhension mutuelle et la sympathie profonde (1). Dans la Lettre du Souverain Pontife à la J. A. C., à l'occasion de son 20e anniversaire (2), c'est *aux jeunes ruraux de toutes les professions* qu'il s'adressait ; c'est à tous, agriculteurs ou non, qu'il recommandait « de répandre le ferment évangélique » et « de découvrir, par une action réfléchie au sein de leur milieu, les vraies dimensions de la charité du Christ et les impérieuses exigences de leur titre de chrétiens ».

⁂

Au cours de cette leçon d'introduction, visant d'abord à une prise de conscience des difficultés et des bouleversements du monde rural, nous avons aperçu les solidarités profondes qui lient l'agriculture au reste de la nation et que développera davantage, après la phase passagère de la concentration industrielle, une répartition plus humaine des activités économiques.

Nous avons pu apprécier aussi les valeurs de civilisation et de renouvellement que représente la vie agricole, et l'importance de ses constantes dans l'universelle instabilité. La paysannerie apparaît ainsi comme le facteur essentiel d'un monde rural élargi, dont elle doit faire, grâce à ses vertus propres, l'élément vivificateur de la société nouvelle en voie d'édification.

En consacrant ces quelques jours à l'étude de la modernisation des campagnes, nous avons bien la conviction de travailler, dans la continuité de nos précédentes sessions que vient de nous rappeler le Souverain Pontife avec tant de clairvoyante opportunité dans la Lettre dont la lecture vient de vous être faite, à l'équilibre économique et social du pays.

---

(1) F. BOULARD, *Problèmes missionnaires de la France rurale*, Editions du Cerf, 1947.
(2) 7 mai 1950.

Aux Editions familiales de France, 86, rue de Gergovie, Paris (XIVe).

— *Confidences à un garçon de 13 à 16 ans*, par JEAN VIOLLET. — Brochure 16 × 12 cm., 64 pages, illustrations, 75 francs.

Brochure destinée aux garçons de 13 à 16 ans. L'initiation aux connaissances relatives au problème des sexes, à l'amour, au futur mariage, est fait par un prêtre qui est un maître dans l'éducation et la formation chrétienne de la jeunesse.

— *Pourquoi je respecte ma fiancée*, par PIERRE BOUSSEMART. — Brochure 16 × 12 cm., 24 pages, couverture illustrée, 36 francs.

Nouvelle édition d'une brochure relatant une expérience vécue pour le plus grand bonheur du foyer qui va se fonder.

— *Première confession. Première communion.* Collection « Pour faire vivre l'âme de nos enfants ». Brochure (18 × 13 cm., 48 pages, 45 francs) écrite par une éducatrice, avec une fine psychologie, un sens surnaturel et une grande expérience de l'âme des tout petits aux merveilleuses intuitions. On la trouve à la « Formation chrétienne des tout petits », 19, rue de Varenne, Paris (VIIe). A la même adresse a été publié *La Semaine Sainte des petits amis de Jésus* (110 pages, avec illustrations de MARIE PIGNAT, 125 francs), par Mlle VALLIN. C'est une belle réussite pour unir les enfants de 7 à 8 ans aux mystères et aux prières de la Grande Semaine du Christ.

— *Le Symbole des apôtres. Sermons*, par Mgr TIHAMER TOTH, traduits par l'abbé MARCEL GRANDCLAUDON. IIIe partie : *Le Rédempteur. Les souffrances du Christ. La Passion du Christ.* Vol. 13 × 20 cm., 414 pages, 270 francs. — IVe partie : *La Résurrection, l'Ascension, la Vierge Marie.* Vol. 13 × 20 cm., 288 pages, 270 francs. Éditions Salvator, Mulhouse (Haut-Rin) ; Casterman, 66, rue Bonaparte, Paris.

Réédition de deux volumes de la série de sermons consacrés par Mgr Tihamer Toth au Symbole des apôtres. Ces sermons sont remarquables par leur accent direct, leur simplicité, leur adaptation aux situations et aux besoins contemporains. La troisième partie (5e édition) a trait au Rédempteur et à ses souffrances, plus spécialement à la Passion : elle comprend 27 instructions assez courtes. La quatrième partie (4e édition) commente, surtout au point de vue moral, les articles du *Credo* sur la Résurrection et l'Ascension. Elle fournit aussi les sujets de dix entretiens sur la Sainte Vierge et se clôt par un sermon aux Scouts.

— *Le bienheureux Dominique Savio*, élève de saint Jean Bosco. Sa vie simplement racontée à tous, par J. HALNA. — Brochure 19 × 14 cm., 48 pages, couverture illustrée, 50 francs. Emm. Vitte, 3, place Bellecour, Lyon (IIe) ; 10, rue Jean-Bart, Paris (VIe).

Délicieuse plaquette qui est la réédition légèrement retouchée et mise à jour d'un opuscule devenu introuvable.

SOMMAIRE DES LEÇONS

Nous donnons ci-dessous, comme nous le faisons chaque année, le sommaire des leçons de la Semaine sociale, dans lequel se trouve condensé leur enseignement. Ainsi que l'observait M. Charles Flory dans la leçon d'ouverture, en face de la modernisation, on ne doit pas regretter stérilement le passé, mais rechercher un nouvel équilibre conforme aux exigences du réalisme économique et du progrès social. C'est dans cet esprit que MM. Barrère et Froment ont envisagé respectivement la place de la production agricole dans l'économie nationale et mondiale et celle du revenu agricole dans le revenu national. On peut en retenir la nécessité de produire plus pour mieux consommer et pour exploiter plus. M. Marthelot a posé ensuite, avec éloquence, le problème rural français, si divers dans son unité. Un de ses aspects les plus attachants, c'est l'exploitation familiale qui, selon M. Genevrey, permettra l'épanouissement humain de ses membres et d'excellents rendements. Il faut encore — M. Savatier l'a souligné — que, sur le plan de l'équipe et de l'équipement, s'élabore un droit permettant à la propriété agricole de mieux répondre à son but social et économique. Des transformations profondes s'opèrent. MM. Coutin et Garrigou-Lagrange ont traité des transformations techniques, démographiques et sociales. M. le chanoine Boulard s'est réservé l'évolution psychologique et les exigences spirituelles. Il a constaté que la religion est plus personnelle, le laïque chrétien veut être un témoin. Ceci entraîne pour le clergé des conséquences importantes : il doit devenir un éducateur spirituel et acquérir une certaine spécialisation. Un autre aspect du problème rural est celui de la question de la main-d'œuvre et du prolétariat, des régimes sociaux et de l'organisation professionnelle. MM. Romatif et Petit-Laurent ont dit la nécessité d'établir un statut du travailleur rural salarié, de l'intégrer dans l'entreprise et de construire un régime de sécurité sociale, adapté au monde paysan et non copié sur le régime urbain. M. Jean Gravier a insisté sur le rôle des structures professionnelles qui valent surtout par l'esprit et par les hommes qui les animent; les valeurs chrétiennes leur apporteront un enrichissement. La question de la distribution et celle de l'organisation des marchés intérieur et extérieur ont été exposées par M. Coudé du Foresto, tandis que M. Dessus a évoqué les conséquences de la décentralisation industrielle sur la vie rurale et M. Préaud, les facteurs de solidarité entre l'agriculture et l'industrie, lesquels sont des éléments essentiels de notre structure nationale et de notre civilisation. Enfin, les cours de Mme Lambert, de M. Léon Dubois et du R. P. Serve ont permis de pénétrer plus profondément dans la mentalité et la vie du milieu rural.

Mardi 18 juillet.

La production agricole dans l'économie nationale et mondiale.

M. Alain Barrère, professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Toulouse, dénonce, dès le début de sa leçon, la situation paradoxale dans laquelle se trouve notre pays. La richesse naturelle de la France est constituée par des éléments nombreux et d'une grande importance, et cependant il y a un malaise agricole que révèlent maintes manifestations. D'où l'actuelle nécessité d'une politique de la production : pour orienter la production et accroître son volume ; pour obtenir les moyens nécessaires ; pour aménager les conséquences.

Il s'agit désormais, répudiant tout malthusianisme, de bien produire pour mieux consommer, d'améliorer le rendement en qualité, d'orienter les cultures pour que la production soit obtenue à des conditions telles que l'ensemble des consommateurs ne soit pas écarté des produits nécessaires. Il faut beaucoup produire pour beaucoup exporter. Des facteurs nouveaux appellent, en effet, un accroissement de nos exportations agricoles, qui peuvent, à elles seules, combler près de la moitié du déficit de notre balance des payements. A condition non de se spécialiser, mais d'équilibrer la production des diverses branches et de s'harmoniser avec la production de l'Afrique du Nord et de l'Union française, notre agriculture trouvera, en Europe, des débouchés qui lui donneront une place capitale dans notre économie.

Il faut suivre le programme d'ensemble établi par le plan de modernisation et qui envisage l'effort d'accroissement général de la production, les productions à développer, l'effort de production dans les territoires d'outre-mer. On veillera à accroître la production, sans bouleverser les structures, et par la conclusion de contrats de vente à long terme avec l'étranger. On ne perdra pas de vue que l'accroissement de production exige à la fois l'établissement d'un régime de prix normaux, la répartition rationnelle des cultures, l'harmonisation au sein de l'Union française, la suppression des anomalies des échanges extérieurs.

Revenu agricole et revenu national.

M. René Froment, chargé de mission au Secrétariat général du plan, évoque tout d'abord les réalités diverses que recouvre la notion de revenu national.

Le « revenu national » ne correspond pas à une notion parfaitement définie, il désigne divers concepts donnant l'ordre de grandeur de l'importance économique d'un pays, mais présentant toutefois des différences assez nettes, selon l'optique sous laquelle le problème est abordé.

Quatre aspects principaux peuvent être pris en considération :

a) La production qui, elle-même, peut être déterminée, soit sous l'angle des produits finaux, c'est-à-dire selon la nature des biens et des services qu'elle contribue à créer ou à transformer ; soit sous l'angle des valeurs ajoutées, c'est-à-dire de la contribution des diverses branches d'activité à cette production.

b) La distribution et la redistribution des revenus qui mesurent, d'une part, la rémunération

des divers facteurs, en fonction de leur contribution à la production et, d'autre part, le second stade de répartition qui fait intervenir des considérations d'ordre moral et social, par le canal de la fiscalité, de la sécurité sociale, etc.

c) L'affectation de la production, c'est-à-dire la répartition de celle-ci entre la consommation, les stocks, l'équipement et l'exportation.

d) L'emploi des revenus, c'est-à-dire les dépenses effectuées pour la consommation et l'épargne sous ses diverses formes.

La place de l'agriculture dans l'activité économique française est nettement plus importante que dans la plupart des autres grands pays.

La population active agricole représente, en effet, en France, environ un tiers de la population active totale, et la production agricole plus du quart du volume de la production du pays.

Dans le domaine des revenus du travail (salaires et revenus d'exploitation), la part de l'agriculture était d'environ 25 % avant-guerre, après avoir atteint un pourcentage plus élevé en 1946 et 1947 ; elle retombait approximativement au même niveau en 1948 et devenait inférieure en 1949.

Si la production de l'agriculture française est relativement stable en quantité, elle est, par contre, beaucoup plus variable en valeur. Par rapport à l'avant-guerre, de nombreuses évolutions se sont produites ; ainsi, la part de viande qui était de 20 % de la valeur totale de la production, s'élevait à environ 30 % au cours des années récentes. Par contre, le blé voyait son importance baisser de 16 % à 5 % en 1947-1948 et ne se relevait qu'à 10 % en 1948-1949. Les revenus sont donc soumis à de fortes variations pour les exploitations pratiquant la monoculture ; pour la polyculture, la plus fréquente, le jeu des compensations permet de maintenir le niveau des revenus relativement plus stable.

Les impôts directs à la charge de l'agriculture représentent une part plus faible des revenus que dans les autres branches d'activité. Toutefois, le rapport, qui était de l'ordre de 1 à 4 avant-guerre, tend à devenir plus faible et n'était plus, les dernières années, que de l'ordre de 2 à 3.

Dans le domaine des charges fiscales sur le capital, il est difficile d'obtenir des comparaisons précises, la fraude étant plus importante pour la population non agricole.

Sur le plan de la sécurité sociale et des allocations familiales, les charges de l'agriculture sont moins élevées que dans les branches soumises au régime général, et il est souvent reproché à l'agriculture de ne pouvoir financer elle-même ses prestations ; mais serait-il équitable de lui demander d'assurer seule la charge de ses prestations familiales, alors qu'elle a une natalité plus élevée que la moyenne et qu'elle constitue un réservoir de main-d'œuvre pour les autres branches d'activité ? Avant guerre, la diminution de la population active agricole s'effectuait à un rythme annuel de l'ordre de 100 000 personnes.

La comparaison des revenus de l'agriculture à ceux de l'ensemble de la population ne permet pas de tirer des conclusions exactes en ce qui concerne le niveau de vie. En effet, la consommation à la ferme est comptée aux prix à la production et ne supporte pas les marges de transport et de commercialisation que doivent subir les autres commerçants. La correction de cet élément amènerait à remonter de 3 à 4 % la part des agriculteurs dans le total des revenus distribués.

L'étude du niveau de vie doit se faire non en fonction des personnes actives, mais en considérant les personnes à charge dans les divers secteurs considérés. Malheureusement, il n'est pas possible de tenir compte intégralement de ces dernières, les statistiques ne fournissant que des renseignements sur les enfants à charge.

Malgré l'imprécision des diverses données, il apparaît que, contrairement aux conclusions tirées parfois de cas particuliers, les agriculteurs ne constituent pas une catégorie privilégiée dans la nation. Seul l'accroissement de la productivité permettra l'amélioration de leur niveau de vie et leur participation plus grande à la fiscalité et aux charges sociales.

Sans qu'il soit possible de déterminer l'importance de sa participation, l'agriculture a été traditionnellement l'une des sources de l'épargne du pays, mais les capitaux accumulés n'ont presque jamais été investis chez elle.

Pendant la période d'entre-deux guerres, aucun effort n'a été fait dans le domaine de l'investissement. Si, au cours des années qui ont suivi la libération, l'agriculture a pu effectuer un effort de rééquipement, elle ne semble pas en mesure de le poursuivre seule ; d'ailleurs, cet auto-financement nuirait, par sa répercussion sur les prix, à la politique d'exportation dans laquelle il est nécessaire de s'engager.

Il faut donc trouver à ce problème une solution qui ne bouleverse pas la structure agricole et ne heurte pas de front l'individualisme des paysans. L'agriculture, par son épargne, a permis le développement industriel du pays ; elle fait maintenant appel au concours des autres secteurs qu'elle a contribué à créer.

Deux alternatives s'offrent à l'agriculture : poursuivre dans la voie tracée depuis la fin du siècle dernier, continuer à se vider de ses meilleurs éléments au profit des centres industriels et à devoir combler perpétuellement les brèches faites dans son capital à l'occasion de cet exode ; ou bien s'orienter résolument vers la politique d'expansion que lui permet le voisinage d'une Europe incapable de couvrir entièrement ses besoins alimentaires, accroissant ainsi son importance économique dans le pays et sa part dans le revenu national.

Mercredi 19 juillet.

Diversité et unité du problème rural français.

M. Pierre Marthelot, attaché de recherches au C. N. R. S., définit ainsi le monde rural : un monde spécial, débordant les limites d'une profession et dont l'insertion dans la cité et la contribution spirituelle et économique à la vie du pays posent de nombreux problèmes. Les trois critères du monde rural sont : 1° *le lieu*, non pas critère quantitatif, mais physique (le paysage végétal et humain) et fonctionnel (la mise en valeur du sol) ; 2° *l'activité dominante*, celle de l'agriculteur, du jardinier, de l'éleveur, du forestier, en y joignant des activités complémentaires (artisanat rural, certaines professions libérales) et des activités d'encadrement (fonctionnaires, instituteurs et curés) ; enfin des propriétaires non-exploitants, vivant du revenu de la terre, et aussi les genres de vie mixtes, les ouvriers à la campagne ; 3° *la mentalité*, influencée par le rythme, les aléas, les exigences des facteurs naturels : lenteur, sagesse traditionnaliste, méfiance et, souvent, complexe d'infériorité. Il y a lieu, en outre, de tenir compte d'une évolution plus rapide qu'elle n'a jamais été.

L'originalité du milieu rural français s'accuse par certains signes : malgré l'exode rural, le peuplement des campagnes reste relativement important ; ces populations ne sont pas une masse amorphe et soumise ; elles font preuve d'individualisme se manifestant parfois par des idées dites avancées et l'absence d'esprit moutonnier. Mais, par ailleurs, le fait que les ruraux ne se laissent pas facilement donner des leçons favorise le maintien de certains archaïsmes. Il faut tenir compte de ce curieux mélange quand il s'agit d'obtenir quelque chose du milieu rural : impôt, remembrement, coopération... L'originalité du monde rural français provient, pour une large part, de son histoire, c'est-à-dire essentiellement d'une évolution sociale, du reste encore inachevée : l'autonomie matérielle et psychologique que nous lui connaissons s'appuie souvent sur la présence de nombreux propriétaires-exploitants et sur la disparition relativement ancienne des contraintes, externes aussi bien qu'internes ; la démocratie

rurale est souvent assez près d'être réalisée en plusieurs régions de France.

L'évolution du monde rural se fait à des vitesses différentes, d'autant plus que, entre le climat et le sol, les réalités humaines sont diverses : il n'y a pas de commune mesure entre les grosses propriétés à forme quasi médiévale de l'Ouest et les entreprises du Bassin parisien, des Flandres, de l'Aquitaine et de l'Afrique du Nord, et avec celles du Berry, du Nivernais et de la Sologne. Aux XIX[e] et XX[e] siècles, l'ouverture des gros circuits commerciaux, le développement des communications, des exportations, l'emploi de la force motrice ont provoqué le reclassement des campagnes et la naissance de types nouveaux d'exploitations. Néanmoins, la forte personnalité de notre pays de France, faite de la fusion d'éléments si divers, demeure marquée par la persistance de l'exploitation familiale, base de la démocratie rurale.

Les diverses formes d'exploitation agricole.

M. Frédéric Genevrey, président de l'Union des organisations agricoles du Sud-Est, souligne l'influence extrêmement importante des diverses formes d'exploitation agricole, non seulement sur le rendement et la production du sol, mais encore sur les conditions morales et sociales de l'agriculteur. Il faut distinguer : 1° les grandes exploitations ; 2° les exploitations familiales ; 3° les exploitations communautaires.

Les grandes exploitations représentent les 4,40 pour 100 de la totalité des exploitations et les 30 pour 100 de la surface cultivée. Les exploitations familiales : 95,60 pour 100 du nombre total des exploitations et 70 pour 100 de la surface. Elles se décomposent ainsi : moyennes exploitations, 16 pour 100 du total, 32 pour 100 de la surface ; petites exploitations, 44 pour 100 du total, 32 pour 100 également de la surface ; très petites exploitations, 35 pour 100 du total et seulement 5 pour 100 de la surface.

Les exploitations familiales sont réparties sur tout l'ensemble du territoire, quel que soit le genre de climat et de culture.

Certes, les grandes exploitations présentent des avantages : on y peut spécialiser les terres, employer rationnellement un outillage adapté aux besoins — alors que rien n'a été conçu dans ce sens pour l'exploitation familiale, — disposer de fortes disponibilités financières. Mais elles ont aussi des inconvénients d'ordre technique et social : les sols s'y appauvrissent, le rendement augmente à l'heure, mais diminue à l'hectare ; une crise les rend très vulnérables ; enfin, il leur est difficile de trouver, de loger et de conserver un personnel salarié qui éprouve de plus en plus une désaffection patente pour ce genre de travail.

L'exploitation familiale, au contraire, où la direction et la main-d'œuvre se confondent au sein de la famille, permet une grande souplesse dans la spécialisation, par une connaissance plus exacte du terroir ; une recherche de la qualité ; un meilleur rendement à l'hectare, en raison du soin apporté au travail. Elle favorise de meilleures conditions de vie, car elle ne sépare pas les membres de la famille et donne au chef de famille une grande influence comme éducateur et comme initiateur. Enfin, outre sa parfaite rentabilité, elle apporte des éléments de stabilité et de sécurité à la nation, en enracinant les foyers à la terre, dans un ensemble de traditions et de vertus qui font les hommes forts et audacieux.

Pourtant, ces exploitations familiales souffrent de maux qui doivent être éliminés. D'abord l'éparpillement des parcelles. Ensuite le manque de capitaux, enfin déficit technique. Mais à qui la faute ? Un chiffre nous le dira : en 1947-1948, les pouvoirs publics ont dépensé 13 338 millions pour l'enseignement technique urbain et 470 millions seulement pour l'enseignement professionnel rural. La loi successorale est une machine à émietter la terre. Le paysan dépense gros pour racheter la terre à chaque succession. Enfin, pendant les soixante-dix dernières années, la presque totalité de l'épargne rurale a été investie dans les fonds d'Etat. Ce patrimoine a disparu. Le monde rural a une créance sur le pays, auquel il a permis de s'équiper industriellement.

Reste un dernier type d'exploitation : le type à forme communautaire. Ce type reprend aujourd'hui une vie nouvelle, grâce à des initiatives généreuses, dont les promoteurs ne savent pas toujours échapper à la confusion des idées et de la terminologie et ne font pas bien la différence entre la coopération, la communauté et la collectivisation. Dans cette voie, M. Genevrey donne en exemple la prudence séculaire de l'Eglise, qui a jugé bon d'asseoir la vie en commun sur des règles formelles et sur un temps de réflexion.

En définitive, en agriculture, l'homme prime l'économique. L'exploitation familiale doit être soutenue et développée, car elle donne un meilleur rendement et favorise l'épanouissement complet de la personne humaine au sein de la cellule de base : le foyer. Cela suppose, bien entendu, des aménagements, le regroupement cultural et un remembrement par mutuelle compréhension. Cela suppose surtout que cesse la carence de l'enseignement agricole.

Ainsi, le métier paysan est un métier que l'homme ne peut pas faire seul. L'entraide s'impose dans un climat de mutuelle charité. Aux jeunes élites formés par la J. A. C. et le Mouvement familial rural, s'ouvrent de magnifiques perspectives, inscrivant dans la vie la doctrine sociale chrétienne, pour être au service du pays.

Propriété et exploitation.

M. René Savatier, professeur à la Faculté de droit de Poitiers, constate que, dans la transformation générale des structures des patrimoines, les seuls biens importants, qui étaient jadis des immeubles, sont maintenant des entreprises.

L'entreprise, au point de vue matériel, comporte un *équipement ;* au point de vue humain, une *équipe,* attelée à cet équipement, en vue d'une production. La synthèse de l'un et de l'autre, c'est, dans l'agriculture, l'exploitation agricole, indivisiblement faite de capital et de travail.

Notre époque est celle de l'avènement juridique de l'exploitation agricole. Révolution et code ne s'intéressaient qu'à la propriété foncière, « droit inviolable et sacré ». Aujourd'hui, elle n'est plus qu'une des composantes de l'*équipement* de l'exploitation agricole.

La métamorphose juridique (R. SAVATIER, *Les métamorphoses économiques et sociales du droit civil d'aujourd'hui*) s'est faite spontanément, sous la pression de l'économie. A partir de 1938, des réformes successives ont transformé les articles 815, 832, 866 du Code civil pour substituer aux immeubles, comme objet des partages ruraux, « les exploitations agricoles constituant une unité économique ».

L'ancienne propriété foncière a subi une dépréciation morale et pécuniaire : la valeur en francs de la moyenne des biens ruraux est environ au coefficient 60 par rapport à 1914, alors que le coefficient des instruments et des biens de consommation avoisine 200.

Cette double dépréciation dérive : *a*) d'une cause sociale : la promotion de l'homme par rapport à la matière, de l'équipe sur l'équipement ; les seuls biens aujourd'hui importants sont faits à la fois de capital actif et de travail humain : les entreprises et les métiers ; *b*) d'une cause économique : la dépréciation d'un capital immobilier dont les bâtiments et l'agencement général ne correspondent plus aux conditions modernes de la production agricole.

Les principes d'aménagement de la propriété agricole répondent à la fois à son but social et à son but économique, qui s'accordent plus facilement dans l'agriculture que dans l'industrie. Car, *destinée à produire la vie,* l'unité économique de

roduction agricole reste à la taille humaine et amiliale. Pour produire de la matière inerte, a concentration de l'entreprise industrielle atteint, u contraire, à la démesure par rapport à l'échelle umaine. C'est cette entreprise à la mesure de la amille que la propriété agricole doit servir. En ros, bien que maladroitement, la législation civile a compris (Code civil, Code de la famille, statut es baux ruraux).

Au contraire, la législation sociale actuelle tend prolétariser et à capitaliser l'exploitation agriole (sécurité sociale, législation du travail et des onventions collectives). Enfin, toute notre législaion est conçue sous le signe du fixisme, de l'imobilisme (organisation du droit de renouvellenent et du démembrement obligatoire des exploiations remembrées).

Les grandes lignes du droit à construire sont :

A) *Sur le plan humain, celui de l'équipe* : conolider l'exploitation à la taille de la famille (pouant aller environ, et selon les cas, de 15 à 70 hecares). 1° coordonner les textes dispersés favoriant la transmission familiale de l'exploitation ; ° faciliter juridiquement et fiscalement des ociétés incarnant l'équipe familiale ; 3° y assoier, autant que possible, en esprit d'équipe et avec articipation aux bénéfices, le personnel agricole.

B) *Sur le plan matériel, celui de l'équipement* : endre économiquement possible un énorme effort e modernisation : 1° par le crédit agricole ; ° par les formes juridiques de l'entraide entre xploitants : coup de main, Coopérative, Société.

C) *A la fois sur le plan humain et économique* : ménager les rapports du bailleur et du preneur ıral, dont l'entente est tragiquement et immédiaement nécessaire pour procurer à la terre de France s investissements indispensables. Donc distinguer, ans le statut actuel des baux ruraux :

a) les réformes durables : 1° le droit réel de exploitant ; 2° son droit de préemption sur la rre, dont la technique seule est à corriger.

b) les erreurs : 1° la mystique de classe, repousoir pour les investissements agricoles ; 2° le xisme, la sclérose et son agent de développement : demande d'un monopole légal pour les gens en ace au moment où ce monopole est obtenu du gislateur ; mécanisme actuel du droit de renoullement du preneur rural.

En réalité, pour le propriétaire du sol, comme our le propriétaire de l'exploitation qui utilise ce l, la justification de la propriété ne se trouve que ans les services rendus par elle. C'est pourquoi :

1° Le droit de renouvellement doit être le prix un service. Il faut le renforcer si le fermier était, par comparaison des états de lieux, avoir notaement amélioré l'exploitation. Il faut le supimer au cas contraire, tout en subordonnant le oit de reprise du propriétaire à des investissents modernisant l'exploitation ;

2° Le bailleur doit pouvoir imposer, avec autosation d'une juridiction paritaire, des investissents modernisant l'exploitation et rémunérés, de oit, par un accroissement de fermage ;

3° L'esprit du métayage, ouvrant l'accès de la opriété agricole à de jeunes familles rurales sans rtune par une sorte d'association avec le bailur, doit être sauvegardé et modernisé.

Il faut éviter pour la propriété agricole les dévians parasitaires du capitalisme qui, dans le statut tuel du fonds de commerce, alourdissent catasophiquement les services commerciaux.

Jeudi 20 Juillet.

Les transformations techniques : çons du passé et perspectives d'avenir.

Le monde rural est souvent considéré comme rouier et immuable ; en réalité, il est en perpétuelle ansformation. L'agriculture française a subi de odigieux changements depuis le XVIIIe siècle ; les rfectionnements ont porté sur les systèmes de lture et d'élevage, l'amélioration du sol, l'outillage agricole. Ces transformations techniques ont eu d'importantes conséquences démographiques et sociales. D'énormes progrès peuvent encore être réalisés. Dans ce but, M. Pierre Coutin, chargé de mission au secrétariat général du plan, examine d'abord les leçons du passé et ensuite les perspectives d'avenir.

Les modifications des systèmes de culture et d'élevage, les améliorations des sols, des techniques du travail, de l'alimentation en eau, du développement de l'éclairage, la transformation des produits ont entraîné l'augmentation de la superficie et la diminution du nombre des exploitations, la diminution de la population agricole et l'augmentation de la productivité nette du travail.

Beaucoup de progrès ont été acquis depuis cent cinquante ans, sauf, hélas ! pour venir en aide à la femme rurale. D'autres améliorations considérables sont encore à réaliser. Parmi celles-ci, M. Pierre Coutin place au premier rang l'augmentation de la productivité de travail, la diminution des prix de revient, l'amélioration des conditions de travail par le remembrement, l'amélioration de l'habitat, l'électrification et l'adduction d'eau, le conditionnement des produits et l'allégement du travail des femmes, l'augmentation du revenu national, tout ceci rendu possible par les progrès de la technique. Ces perfectionnements, qui provoqueront des conséquences sociales importantes, singulièrement dans la voie de l'entraide, de la coopération et de la communauté du travail et du plein emploi, et qui provoqueront aussi la disparition de plusieurs centaines de milliers de cultivateurs, dont le sort prochain doit nous préoccuper ; ces perfectionnements ne sont pas une fin en soi, mais un moyen d'améliorer et d'élever le niveau de vie non seulement des ruraux, mais de tous les Français.

Les transformations démographiques et sociales.

M. A. Garrigou-Lagrange, professeur d'économie rurale à la Faculté de droit de Bordeaux, dresse le saisissant bilan des transformations démographiques et sociales qui marque profondément la paysannerie française. La population rurale ne fait plus que 46 pour 100 au lieu de 75 pour 100 de la population globale, il y a un siècle. La densité de peuplement rural est d'ailleurs très différente selon les régions. L'exode a vidé et continue de vider les campagnes ; il est normal que le surplus de population rurale aille vers les villes ; mais ceux qui partent n'ont, en général, aucune préparation professionnelle. Les migrations intérieures, ou de pays à pays — par exemple l'émigration en d'autres provinces des Bretons, — sont plus heureuses et plus efficaces, encore qu'elles provoquent des brassages de populations qui posent bien des problèmes.

En outre, on enregistre à la campagne, du fait même de l'exode, une plus grande proportion d'enfants et de vieillards, ce qui explique l'attitude des ruraux devant les charges de la Sécurité sociale.

Quant à l'évolution des milieux sociaux, elle souligne, pour l'aristocratie rurale, la nécessité d'un enseignement à base d'humanisme terrien, et elle permet de relever encore l'empiétement du secteur tertiaire (notaires, praticiens, médecins, dirigeants de syndicats et fonctionnaires) sur le secteur proprement agricole. La bourgeoisie rurale a un important rôle social à jouer.

L'évolution de la paysannerie et du salariat rural va de pair avec celle de la propriété et de la conception même de celle-ci. Elle se conjugue enfin avec une évolution des institutions administratives, économiques et sociales, que ce soit la commune, la coopérative, le syndicat ou la mutualité.

Transformations psychologiques et exigences spirituelles.

M. le chanoine Boulard, aumônier national d'Action catholique rurale, révèle, avec sa large

compétence, l'étendue et la profondeur des transformations psychologiques dans le monde rural. Il souligne la volonté de changement qui anime les jeunes. La jeunesse rurale manifeste un goût très vif pour les diverses formes d'association. Elle est une source nouvelle avec laquelle et sur laquelle l'on doit compter. Elle est devenue majeure vis-à-vis du châtelain, des citadins et du curé, ce qui ne va pas sans appeler de la part du clergé et des Congrégations religieuses une revision des attitudes.

Cette crise de conscience collective s'accompagne d'une grande ouverture sur les autres milieux et sur le monde, d'une volonté de vivre avec eux. Il y a dans le monde rural quelque chose de neuf ; c'est le signe même de l'accès à une majorité véritable. C'est avec tous les milieux sociaux comme avec tous ruraux du monde que les jeunes terriens français veulent bâtir. Et d'abord, ils entendent fonder sur l'amour un solide et beau foyer.

A tout cela, il faut ajouter aussi, en surimpression, un autre fait caractéristique : le brusque changement, la mobilité des esprits. Le traditionnel et le tout fait, même sur le terrain religieux, observe M. Boulard, ne sont plus assurés de faire recette : prenons garde de ne pas confondre christianisme et traditionalisme.

La jeunesse chrétienne est fière de sa foi. Elle campe devant nos yeux le type de l'homme rural nouveau.

Or, ce nouveau type d'homme vit dans des campagnes où la structure professionnelle s'est profondément modifiée. Elle a éclaté en professions divergentes, en groupes hétérogènes et parfois opposés et l'agriculteur s'y trouve souvent en minorité. Il ne polarise plus la civilisation rurale. On voit dès lors les problèmes religieux et apostoliques qui se posent, les divers groupes sociaux ayant des besoins, des comportements, des aspirations et des mentalités différents. Le monde rural ne peut plus se satisfaire d'une spiritualité passe-partout. Une unité de synthèse et non une unité d'uniformité est à refaire. D'autant que la famille rurale elle-même est en train de changer de visage et, par le fait même, façonne ce nouveau type de rural dont nous parlions. Décidément, nous entrons dans une nouvelle civilisation.

Ces mutations constituent pour le christianisme un tournant capital. Le problème religieux est entièrement reposé. Le christianisme, certes, ne change pas, mais ses points d'application dans la vie sont devenus tout autres.

Une montée ou une descente s'annoncent. Le monde rural français tout entier est au tournant. Il n'en fut pas de plus grave depuis celui qui, au siècle dernier, fit perdre à l'Eglise la classe ouvrière.

La responsabilité repose tout entière sur cette génération. La douloureuse histoire de la classe ouvrière prouve que les chrétiens peuvent arriver trop tard.

Il s'agit d'animer chrétiennement une gigantesque mutation humaine. Pour ce faire, souligne M. le chanoine Boulard, le rôle du laïcat est primordial, à condition qu'il ait une religion plus personnelle, une spiritualité qui lui permette de maîtriser le progrès humain et, par-dessus tout, le sens de l'Eglise et le goût de la vie intérieure.

Rendons hommage au clergé des campagnes si généreux. Le monde rural et l'Eglise attendent de ce clergé qu'il devienne l'éducateur spirituel des consciences. Désormais, le cadre craquant ou se transformant, il lui faudra former des consciences majeures, personnelles et vigoureuses, dans la constance vraie, et en pleine vie. De l'âme du laïcat monte un appel ardent et parfois tragique au sacerdoce. L'exemple du cardinal Suhard est là pour nous montrer comment doit s'établir le dialogue conscient entre le laïcat et l'Eglise. A l'heure présente, notre Eglise a un besoin urgent de grands curés de campagne, entièrement donnés à l'apostolat rural.

Vendredi 21 Juillet.

Main-d'œuvre rurale et prolétariat.

M. François Romatif, secrétaire général du Mou vement familial rural, observe que le problème c la main-d'œuvre rurale est l'un des plus méconnu Confondu continuellement avec le problème de l population rurale, il convient de l'en dégager pou l'envisager sous son aspect de rapport avec l production et sous l'aspect des conditions sociale faites à cette main-d'œuvre. Pour en avoir un notion plus juste, il est indispensable de suivr le développement et le comportement de cette main d'œuvre au cours des décades dernières, d'analyse la situation qui est la sienne actuellement et enfi et surtout de soulever en vue de l'avenir les pers pectives d'orientation. Cette étude doit se fair parallèlement sous le double aspect de la main d'œuvre familiale et de la main-d'œuvre salarié en examinant simultanément leurs rapports, des quels découle la situation sociale du monde rura

Le monde rural a absorbé dans le passé une trè grande quantité de main-d'œuvre : A) parce qu le travail du sol exige une dépense considérabl d'énergie — sous des aspects les plus variés — ave des moments de « pointe » impérieux ; B) parc que la plus grande partie de l'activité humaine éta « rurale », et que l'agriculture trouvait sur plac les transformateurs et consommateurs de ses pro duits, ainsi que ses collaborateurs artisanaux C) parce que le problème essentiel étant de s nourrir, c'est au sein même du monde rural qu' était le plus facile d'y parvenir, la terre étant l sécurité suprême.

Cette main-d'œuvre (fin du XVIII[e] siècle, débu du XIX[e]) était :

a) Pour une grande part, une main-d'œuvr familiale, travaillant dans de petites et moyenne exploitations, aidée, dans ce dernier cas, par de journaliers. Main-d'œuvre répondant aux besoin et aux exigences d'alors, capable d'absorber le « pointes » par un excédent d'efforts, aimant so travail et lui sacrifiant tout. L'homme fournissan l'immense effort d'énergie musculaire, la femm accomplissant les multiples tâches d'intérieu l'enfant utilisé jeune à des travaux adaptés pou lui. *b*) Pour une part non moins considérable une main-d'œuvre de journaliers, jouissant d'u minimum de sécurité et de droits sociaux. *c*) Un très grande proportion de prolétaires, absorbée a moment des « pointes », rejetée ensuite, vivan dans la misère, créant déjà une situation social souvent tendue.

Au cours du XIX[e] siècle, le développement urbai appelle et absorbe la main-d'œuvre rurale qui s trouvait en excédent.

La machine tend à suppléer à l'exode rural.

La main-d'œuvre rurale augmente et accroî démesurément son effort : hommes, femmes enfants.

Le développement du machinisme rural libère de la main-d'œuvre, fait disparaître un grand nombre d'exploitations familiales. Quantitative ment, la main-d'œuvre diminue pour une produc tion qui augmente.

Il se produit un transfert de l'activité artisa nale locale vers des centres industriels importants

L'aspect social de la main-d'œuvre actuelle offre les caractères suivants : *a*) Sur la plus grande partie du territoire, main-d'œuvre familiale, ave tout au plus un ou deux ouvriers. Juridiquement cette main-d'œuvre appartient à la catégorie « tra vailleurs indépendants ». *b*) En quelques région de France, grandes et très grandes exploitation employant une nombreuse main-d'œuvre salariée *c*) A de très rares exceptions près (Midi viticole) disparition presque complète du journalier. Trè souvent remplacé par de la main-dœuvre étran gère. *d*) La main-d'œuvre salariée se voit de plu en plus interdire l'accession à l'exploitation. N possédant que son salaire, elle s'apparente à l main-d'œuvre urbaine, avec laquelle elle aspire à se confondre juridiquement et socialement.

Sous la poussée des progrès techniques, biologiques, agronomiques et mécaniques, la main-d'œuvre s'orientera de plus en plus vers la qualification et la spécialisation.

Le plein emploi de la main-d'œuvre et l'aménagement du territoire créeront un appel de main-d'œuvre en des points déterminés.

La normalisation des exploitations accentuera la diminution de la main-d'œuvre agricole. La main-d'œuvre artisanale s'orientera davantage vers l'association et le salariat.

La modernisation du monde rural entraîne la création de débouchés nouveaux pour la main-d'œuvre rurale dans tous les domaines : professionnel (coopératives de production, transformation, insémination artificielle, etc.), familial et social (aides familiales, jardinières rurales, monitrices et moniteurs d'enseignement, etc.), touristique, etc.

L'amélioration du sort de la main-d'œuvre familiale pose plusieurs problèmes :

1° Libération de l'enfant, qui n'entrera au travail que plus tard, ayant acquis une formation suffisante.

2° Libération de la femme rurale, dont les responsabilités familiales sont décuplées.

3° Libération de l'homme par la mécanisation, la rationalisation, la coopération et une politique agricole énergique et soutenue. L'entraide entre exploitations familiales, sous l'aspect « communautaire », « collectif » ou « coopératif » reste un grand espoir de libération du travailleur.

Une organisation rationnelle des migrations intérieures permettra d'utiliser judicieusement cette main-d'œuvre. L'existence ou la proximité d'industries locales offrira à cette main-d'œuvre une plus grande stabilité et des débouchés pour ses enfants.

En ce qui concerne la main-d'œuvre salariée, il est vrai que le nombre des salariés ruraux va en décroissant, l'avenir du salariat rural n'offre pas les mêmes perspectives que celles du salariat urbain. Cependant, le développement du capital d'exploitation rend de plus en plus illusoire et impossible l'ascension du salarié à l'exploitation. Deux grandes orientations s'ouvrent donc :

1° Etablissement d'un statut du travailleur salarié rural, lui garantissant un maximum de sécurité et de stabilité et le mettant à l'abri d'une législation qui, actuellement, le maintient le force dans le salariat. 2° Intégration de l'ouvrier dans l'entreprise, qu'elle soit personnelle, « communautaire » ou « collective ».

Bien que le présent soit sombre, les perspectives d'avenir pour le monde rural français, dans le cadre d'une Union européenne, restent encourageantes. Si un effort de travail, d'organisation souple et d'initiatives intelligentes est fait, la main-d'œuvre rurale peut espérer connaître demain des jours meilleurs.

Les régimes sociaux du monde rural.

Dans le monde rural, beaucoup de problèmes sont sociaux, parce qu'ils commandent la vie et la survie des personnes et de la famille. M. Serge Petitlaurent, professeur à l'Institut catholique d'Angers, met en lumière la complexité des nombreux groupes ruraux, l'effritement psychologique dont ils sont les victimes et la difficulté de trouver des solutions juridiques adéquates, aussi éloignées de l'empirisme que du paternalisme. Il préconise, afin de faire passer la défense du producteur avant celle du produit et des prix, un vaste effort de prévention et d'éducation, qui rende au monde rural la responsabilité de ses institutions, qui favorise la montée de tout le milieu et fasse naître des régimes sociaux ordonnés au bien commun et non pas au moindre mal.

En conclusion, l'important est non seulement de redistribuer une part du revenu acquis, mais surtout des chances et de l'espérance. Rien, sinon l'automatisme, n'est possible sans un immense et permanent effort d'éducation, non seulement par la parole et l'enseignement, mais par l'exemple, le rayonnement et la prise de responsabilité, même minime, par chacun.

D'où l'énorme responsabilité des chrétiens qui doivent surtout faire preuve d'imagination pour s'évader des routines du paternalisme et de la simple aumône, pour construire, dans le moindre de nos villages, les instruments vivants et souples de la justice sociale.

Les structures professionnelles du monde rural.

M. Jean Gravier évoque d'abord la grande mémoire des pionniers du catholicisme social, à qui les structures professionnelles du monde rural doivent tant. S'il enregistre l'influence de plus en plus profonde exercée par les organismes privés patronaux et ouvriers, et notamment par la C. F. T. C., il déplore aussi une trop facile démagogie de la presse agricole.

Le syndicalisme agricole trouve sa faiblesse dans l'unicité ; il demeure néanmoins la base et le moteur de l'organisation agricole : associations spécialisées, services professionnels, crédit et mutualité, coopératives de vente, de production, d'achat et de distribution.

Fédérées en Unions, ces diverses coopératives participent activement à l'organisation des marchés et à la défense des intérêts des agriculteurs. Forme organisée d'entraide mutuelle, la coopération doit servir les exploitations familiales et ne pas être considérée comme un but en soi, tendant à l'étatisation ou à la collectivisation. Par conséquent, elle doit se constituer dans un climat de liberté et rassembler de véritables coopérateurs, ne s'en remettant pas pour tout aux techniciens et aux employés. Ces coopératives n'ont pas à devenir des trusts pour faire disparaître le commerce et l'artisanat ; leur objectif est de régulariser les cours, d'assainir et de moraliser les marchés.

Allant plus avant, M. Jean Gravier reprend le thème cher aux catholiques sociaux : le syndicat libre dans la profession organisée, pour réaffirmer que la prééminence doit être laissée ou donnée à l'institution, l'un et l'autre collaborant fraternellement et collaborant aussi avec le corps familial, puisque beaucoup de problèmes professionnels présentent un aspect familial.

Pour s'organiser, l'agriculture a une lutte à mener contre l'égoïsme et l'individualisme, contre l'enlisement dans le matériel et le technique. Elle doit se rappeler que les structures sont au service de l'homme.

Elle doit par-dessus tout travailler à découvrir et à éduquer les chefs généreux et formés qui lui manquent ; il y a là une tâche de premier plan pour les militants chrétiens.

Samedi 22 Juillet.

Le problème de la distribution :

organisation des marchés intérieurs et extérieurs.

Il importe d'assurer à l'heure actuelle une solide organisation des marchés intérieurs et extérieurs. M. Coudé du Foresto, ancien sous-secrétaire d'Etat au Ravitaillement, est bien placé pour évoquer les fâcheuses répercussions de la guerre et du marché noir, la multiplication des commerçants sans compétence ni scrupules, partisans de l'effort minimum selon la formule « vendre peu et vendre cher », encouragés d'ailleurs parfois dans cette voie par une politique fiscale maladroite et incohérente.

Relativement aux produits agricoles, certains sont taxés à la production et libres à la vente ; d'autres, au contraire, surveillés à la revente et libres à l'achat. Presque tous passent par les intermédiaires.

On comprend qu'un conflit existe entre le commerce et les coopératives d'achat, de distribution et de transformation et que l'artisanat éprouve les plus sérieuses difficultés à se maintenir. Il faut

déplorer, en outre, la distribution par trop inégale du crédit et la tendance qui favorise pratiquement la concentration et la consolidation du trust.

Ce à quoi il faut tendre, c'est à une saine émulation entre les coopératives et le commerce, à la possibilité légale d'une réduction raisonnée du nombre des intermédiaires et au soutien de l'artisanat de transformation ; à l'assouplissement de la fiscalité et du crédit pour favoriser une saine concurrence.

Sur le plan extérieur, les marchés se font généralement désormais par la voie du plus grand de tous les intermédiaires : l'Etat. Aussi bien M. Coudé du Foresto préconise-t-il essentiellement la constitution de groupements à forme coopérative, la production de produits de haute qualité, l'accélération des importations et des exportations, la création de Caisses compensatrices, l'ouverture de l'éventail des prix ; la recherche de nouveaux débouchés par le développement de nos représentations commerciales extérieures et par une intelligente propagande.

Décentralisation industrielle et vie rurale.

Un aspect important du problème posé par l'évolution du monde rural est celui de la décentralisation industrielle, rendue possible désormais par le développement de l'équipement électrique et des communications. M. Gabriel Dessus, chef de service à l'Electricité de France, explique comment il faut concevoir et réaliser le plan national d'aménagement du territoire qui s'impose.

Pourquoi une décentralisation industrielle et jusqu'à quel degré, par quelle méthode la conduire ? Nous voici placés devant des questions d'hygiène, de mode de vie, d'équipement, de construction, de droit à la propriété du sol, d'habitation et d'urbanisme. Nous voici en présence de conséquences d'ordre économique, social, démographique, intellectuel, moral et spirituel. Ce qui postule des enquêtes économiques et sociologiques très poussées et menées par des hommes qui restent à former.

Au reste, estime M. Dessus, il ne peut s'agir que d'un dirigisme tâtonnant dans l'aménagement de l'espace, puisque la décision concerne des hommes vivants.

Où aller ? demande encore le conférencier. A cette question, on ne peut donner une réponse générale. Pour la plupart des industries, néanmoins, il pense qu'il conviendrait de s'orienter vers les villes de moyenne importance où serait mieux assuré l'équilibre du marché du travail.

Il faut, en outre, prévoir en province la naissance de nouvelles industries et parler plutôt d'industrialisation décentralisée que de décentralisation industrielle. On connaît à ce point de vue l'exemple de la Grande-Bretagne (*trading estates*).

Enfin, allant au cœur du problème, nous trouvons l'homme ; c'est donc le problème de la main-d'œuvre et du destin des personnes et des familles, celui de l'alternance des activités, celui du logement, celui de la modification des cultures et d'un nouvel équilibre économique des diverses régions. Cette redistribution aiderait à mettre fin à la ségrégation qui menace la cohésion de la nation et la collaboration entre les classes. Elle pourra aussi, c'est évident, poser de graves problèmes d'ordre moral et spirituel ; le temps seul pourra atténuer le heurt brutal.

Les interdépendances industrielles et agricoles.

L'objet de la leçon de M. M. Robert Préaud, ancien secrétaire général du ministère de l'Agriculture, n'est pas seulement de constater les interdépendances existantes, mais aussi de définir et d'animer une solidarité vivante, dans les esprits comme dans les activités.

C'est dans *les échanges de produits* que les interdépendances sont le plus immédiatement perceptibles.

A) *L'agriculture a un immense besoin de produi industriels.*

1° Il s'agit d'abord, nécessairement, de *moyen de production :* outils, appareils et machines, d'un part, et, d'autre part, amendements, engrais et pr duits destinés à la lutte contre les ennemis d cultures. Ces fournitures industrielles n'ont ces de prendre une place croissante dans l'économ nationale. Elles n'en subissent pas moins de fort variations selon le niveau relatif des prix agricole c'est-à-dire selon le pouvoir d'achat de l'agricu ture. Il est désirable que les fabrications indu trielles soient réglées d'après une connaissan attentive des besoins de l'agriculture, ainsi que c leurs évolutions.

2° Il s'agit ensuite, au sens le plus général, c *moyens d'équipement ;* étant entendu que, pour monde agricole, l'équipement de vie et l'équip ment de métier se trouvent étroitement associ dans les bâtiments et la cour de ferme. C'est incor testablement l'une des grandes nécessités fra çaises : il faut améliorer les cadres matériels c l'existence et du travail à la campagne. Remise e état, aménagement et équipement des habitatio comme des autres bâtiments agricoles ; distributic d'énergie électrique et d'eau potable, assainisseme des localités : les fournitures correspondantes so multiples et variées. Elles intéressent un gran nombre d'industries et de corps de métiers, av un chiffre d'affaires qui pourrait être considérabl En ce domaine, l'agriculture se plaint d'avoir é négligée par l'industrie ; sous une forme plus pr cise, elle reproche aux industriels de méconnaît le pouvoir d'achat que leur offrirait une agricu ture convenablement rémunérée de ses production

B) *L'agriculture peut fournir à l'industrie de nom breuses matières premières.*

1° Il y a d'abord des industries qui sont d utilisatrices attitrées de produits agricoles : ce so les industries dites agricoles (par exemple me nerie, laiterie, huilerie, sucrerie, etc.), lesquell sont prolongées par les industries dites alime taires. On peut leur joindre, avec diverses nuance les industries du bois, du cuir, etc. La solidari avec l'agriculture est ici une réalité immédiate q peut appeler toutefois des améliorations de fon tionnement. Les industries visées ont le rôle capit d'assurer des débouchés pour certains produits agr coles ; elles peuvent exercer en même temps u action de progrès à l'égard des cultivateurs.

2° D'autres industries, capables de choisir po matières premières soit des produits importés, s des produits nationaux, peuvent contribuer à mai tenir ou au contraire à ruiner certaines produ tions agricoles : l'exemple le plus net en est l'i dustrie textile (laine, soie, lin, chanvre). A le sujet, la question se pose si, derrière la froi concurrence des prix, les industriels ne devraie pas considérer les problèmes d'équilibre économiq et social qui s'attachent directement aux produ tions agricoles ainsi mises en suspens.

3° Il est possible que naissent ou se développe d'autres industries de transformation des produi agricoles.

Peut-être trouverait-on dans cette voie les moye de remédier à l'irrégularité naturelle des rend ments et de pallier certaines crises momentané de surproduction. D'autre part, l'avenir lointa semble ouvrir aux productions végétales u immense domaine d'utilisation, lorsque sero épuisés des gîtes minéraux.

Après les produits, il faut considérer *les service* L'agriculture attend de l'industrie l'organisati d'un certain nombre de services convenableme répartis, par exemple pour l'entretien et la rép ration de l'ensemble des appareils ou machine Il faut ensuite souligner l'importance des servic dits publics, bien que leur caractère « industriel ait considérablement évolué : transports, liaiso (téléphone), distribution d'eau et d'électricité, e L'agriculture, ici encore, se plaint d'être négligée

il est de fait que, dans l'effort individuel vers le progrès, le rural ne dispose pas d'une « égalité de chance » avec le citadin.

Il n'y a guère d'interdépendance directe agriculture-industrie en ce qui concerne *les capitaux*. Cependant — pour éclairer les comparaisons organiques — il convient de noter que :

a) L'agriculture se trouve à l'écart des circuits usuels de capitaux ou de crédits : d'où l'organisation mutuelle d'auto-financement que représente le Crédit agricole.

b) Lors des successions, les familles agricoles fournissent des capitaux aux milieux citadins et industriels du fait que l'héritier continuateur de l'exploitation doit désintéresser ses frères et sœurs partis pour la ville.

c) Les apports de capitaux neufs par les propriétaires fonciers non-exploitants risquent d'être découragés ou gênés par le statut nouveau du fermage et du métayage.

L'interdépendance est manifeste pour ce qui regarde *les hommes*. En tous les pays du monde, la fécondité demeure plus forte à la campagne qu'à la ville : hors l'immigration, les villages sont la source du renouvellement pour les populations urbaines. Dans ce que l'on peut appeler le placement des « cadets », il y a un aspect permanent et sain de l'exode rural. L'industrie se trouve ici intéressée parmi les autres activités du pays. En outre, elle risque de prendre une responsabilité directe dans certains appels de main-d'œuvre : par leur caractère massif ou divers attraits exceptionnels, ceux-ci peuvent constituer un danger pour les équilibres régionaux.

Pour l'animation d'une solidarité vivante dans les esprits comme dans les activités :

1° Un effort de connaissance et de compréhension s'impose à l'égard des conditions très particulières qui caractérisent d'une part la production agricole et d'autre part la vie des ruraux. C'est par la négligence ou l'inattention que s'explique en partie l'étonnante absence d'une véritable politique agricole en France. Cet effort peut prendre un accent plus direct chez les industriels parce qu'il leur ouvre des perspectives nouvelles ou renouvelées dans le sens même de leurs propres activités.

2° La conscience d'une solidarité réelle peut éclairer et tendre à améliorer, dans leurs jeux divers, toutes les interdépendances de fait qui ont été évoquées. Particulièrement, l'on doit en escompter une révision attentive dans les jugements qui sont portés de part et d'autre sur les prix des produits agricoles et les prix des produits industriels.

3° Orientés et animés par l'esprit de solidarité, certains mécanismes d'échanges paraissent susceptibles de réelles améliorations. Un rôle appartient, en ce sens, aux coopératives agricoles qui assurent d'abord une organisation mutuelle parmi les cultivateurs.

Plus vaste encore, malgré de notables difficultés, apparaît le rôle possible des organismes interprofessionnels qui, pour le marché de certains produits, associent les producteurs, les transformateurs et les utilisateurs de ces produits.

4° Au delà des intérêts à sauvegarder, industriels et agriculteurs doivent étudier par eux-mêmes et demander aux pouvoirs publics de surveiller les conditions générales de santé de l'organisme qui les unit : Etude des circuits économiques et de leurs influences mutuelles ; examen d'une balance générale des comptes entre l'agriculture et les autres activités de la nation (tout doit ici intervenir : les produits, les services, les capitaux et, en place première, les hommes) ; vérification du pouvoir d'achat de l'agriculture.

Les facteurs de solidarité entre l'agriculture et l'industrie n'ont pas seulement à être reconnus et en quelque sorte acceptés comme une tradition obligée. Ils doivent être ressentis, éprouvés, comme des éléments essentiels de notre structure nationale et de notre civilisation.

Avec Louis Salleron, il faut souhaiter que notre activité économique soit ordonnée par une pensée dominante et celle-ci, par l'expansion commune de l'agriculture et de l'industrie, ne peut viser qu'*une économie de civilisation*.

Dimanche 23 Juillet.

La femme et la vie rurale.

Mme Pierre Lambert, du Mouvement familial rural, authentique rurale et mère de famille, brosse le portrait de la femme de campagne plus intimement associée à l'homme, porteuse des valeurs traditionnelles, douée d'équilibre et de dignité, de bon sens et de foi. Capital, hélas ! menacé et entamé par les influences matérialistes et déchristianisantes actuelles, par les conditions économiques, l'influence des découvertes biologiques, par l'introduction de l'industrie dans les campagnes, et les structures nouvelles de la société. Il y faut prendre garde, car on ne dédaigne pas en vain les desseins de Dieu.

« Tu vois bien que nous nous servons d'une seule âme pour être deux », écrit noblement Claudel...

La femme rurale ne peut que trouver des avantages dans le progrès actuel tant technique qu'intellectuel et apostolique. Il faut qu'elle apparaisse : instruite, intelligemment équipée, capable de mettre en valeur ses aptitudes, animée par un esprit communautaire et ayant pris conscience de sa trop longue démission, redevenue pleinement mère, donnant à la fois la vie humaine et la vie chrétienne, comprise, soutenue, éclairée par son époux ; comprise, éclairée, soutenue par le sacerdoce, spiritualisant le monde rural de demain.

La jeunesse rurale face à son avenir.

M. Léon Dubois, dirigeant national de la J. A. C., agriculteur, vice-président national de l'A. C. J. F., apporte le témoignage de la jeunesse rurale. Formée, éduquée, animée par le mouvement jaciste, elle sait ce qu'elle veut et le veut fermement. Peut-être découvrirait-on en elle quelque impatience, mais on sait que la vie n'attend pas ; quelque illusion et quelque intransigeance, mais c'est le propre de la jeunesse ; quelque impertinence, mais elle n'est que dans les mots.

Notre jeunesse paysanne a pris conscience de son importance économique, du poids très lourd des cadres où elle est engagée, des déficiences du milieu ; elle est même en réaction contre la famille — au sein de laquelle, trop souvent encore, les jeunes sont laissés sans préparation et sans responsabilités réelles et ne se sentent pas pleinement « chez eux ». Secouée par les bouleversements et les tromperies de la société, elle entend ne plus s'engager qu'à bon escient ; dans un climat où tout est remis en question, elle souffre, elle cherche, elle attend, et, baignant dans le mensonge et l'hypocrisie quasi érigés en principe, elle perd confiance et désespère. Ou bien elle réagit, appelant un enseignement qui soit une vie, voulant ne pas subir, mais comprendre et vivre.

Le jeune ne veut plus être un simple figurant ni une marionnette. Il veut croire son *Credo* et l'accomplir.

La jeunesse, conclut M. Dubois, c'est l'avenir ; mais l'avenir se prépare et la famille, la profession, l'Etat doivent s'y atteler autant que les jeunes eux-mêmes. On vit le présent en préparant l'avenir...

Le village moderne.

Le R. P. Serve, S. J., de l'Action populaire, professeur à l'Institut catholique de Paris, ingénieur civil du génie rural, montre comment le village est le lien d'expression de la civilisation rurale. Le cadre des activités paysannes, c'est la paroisse, la

ferme, la commune et le canton. Pour redevenir le centre naguère très vivant de vie communautaire, à hauteur d'homme — (42 pour 100 des communes ont moins de 300 habitants et représentent à peine 7 pour 100 de la population totale du pays), — la commune agricole moderne appelle l'installation et l'aménagement des techniques dans les exploitations agricoles et artisanales, en fonction des exigences du bien commun ; elle appelle non moins une école adaptée, une aide organisée aux jeunes, des associations et services communs, un organisme de régulation de l'économie et des relations sociales, d'un Conseil qui soit vraiment le Conseil de communauté, sous peine d'un risque patent de collectivisation.

Au canton, enfin, véritable cité inter-villages, toujours à taille humaine, revient d'être organisé et équipé pour répondre aux aspirations du monde rural moderne, loin de toute politisation, humainement épanoui et de plus en plus outillé sur le plan chrétien ; désormais intégré dans la communauté nationale.

Un chiffre nous éclairera sur la nécessité d'un échange entre les campagnes et la ville : 76 communes de plus de 50 000 habitants font équilibre, en nombre d'habitants, avec 28 000 communes de faible population, dont 5 600 de moins de 500 résidants.

La modernisation de nos villages suppose un immense effort communautaire, visant à réaliser un ordre social vraiment chrétien. Mais le renforcement des communautés ne pourra se faire sainement sans un respect plus grand, lui aussi, de l'autonomie, non des individus, mais des personnes.

L'évolution du monde rural pose des problèmes complexes. Pour les résoudre, une étroite collaboration de tous les éléments de la nation sera nécessaire. Cette collaboration peut être amorcée dès maintenant par l'étude en commun d'un plan d'aménagement du territoire.

CONCLUSIONS DES TRAVAUX DE LA SEMAINE

Les transformations du monde rural, tant par le développement des techniques que par les bouleversements apportés aux rapports des villes et des campagnes, mettent en péril les valeurs propres au genre de vie de ceux qui (agriculteurs ou non) vivent en contact avec la nature. Ainsi, risquent-elles de compromettre dangereusement l'équilibre du pays tout entier. Comment sauver et développer ces valeurs et rétablir cet équilibre dans le cadre complexe de l'économie moderne qui, avec des dangers, amène aussi d'incomparables ressources ? C'est la question que se sont posée, à Nantes, cette année, les Semaines sociales de France.

ACCROITRE LA PRODUCTION AGRICOLE

1. — Elles ont reconnu tout d'abord que, dans les conditions présentes de la France, il était nécessaire d'accroître et d'améliorer la production agricole tant en vue d'élever le niveau de vie de l'ensemble de la population qu'en vue d'augmenter les exportations. Dans cette perspective, des accords à long terme avec les pays voisins, accords garantissant les agriculteurs français contre les risques de mévente et contribuant à une stabilité relative des prix apparaissent extrêmement souhaitables.

PROGRES DES TECHNIQUES

2. — Mais l'augmentation de la production suppose des progrès techniques. Ceux-ci, qui ont été, depuis le début du XVIIIe siècle, beaucoup plus considérables qu'on ne le croit d'ordinaire, peuvent être largement poursuivis, notamment grâce à l'utilisation des découvertes de la biologie animale et végétale, à la conservation et à l'amélioration des sols, au remembrement des terres, à la modernisation des bâtiments et au développement du machinisme. Cet effort d'équipement doit se poursuivre tant sur le plan collectif (adduction d'eau, par exemple), que sur le plan individuel, et celui-ci doit concerner non seulement le travail agricole (tracteurs, par exemple), mais l'habitation où il est essentiel de rendre, par l'équipement ménager, la vie de la femme moins pénible.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

3. — Ce progrès agricole, pour s'intégrer dans l'ensemble des efforts à accomplir en vue d'une civilisation plus humaine, implique aussi un plan d'aménagement du territoire, comportant en particulier :

— certaines migrations intérieures de la population rurale ;

— une rénovation de l'artisanat ;

— une décentralisation industrielle portant essentiellement sur les usines à créer, et faite avec la préoccupation de prévoir dans le détail ses répercussions fort complexes sur l'état économique et social d'une région, afin de ne pas compromettre cette vie rurale même que l'on veut enrichir et consolider ;

— une réorganisation des villages et — quand les communes sont trop petites — une unification ou une Fédération de leurs administrations, en vue de grouper en des centres vitaux tous les services généraux (secrétaire de mairie bien formé, centres médicaux sociaux, par exemple), et particulièrement tous les services agricoles (conseiller agricole, par exemple), dont ils ont besoin.

MAINTIEN DE L'EXPLOITATION FAMILIALE

4. — Ces progrès doivent s'accomplir non en calquant les régimes économiques et juridiques de l'industrie, mais en maintenant et en développant le plus possible les exploitations familiales si nombreuses sur notre sol, et en perfectionnant leur statut juridique. Elles permettent, en effet, le plus souvent, d'obtenir, à l'aide de l'évolution de la technique, les meilleurs rendements, en même temps que l'épanouissement le plus complet de la personne humaine. C'est qu'il est infiniment souhaitable, face à une prolétarisation et à une fonctionnarisation qui ne sont que trop généralisés, de sauvegarder, à tous les échelons, l'initiative et les responsabilités.

PROBLEMES JURIDIQUES

5. — Mais comme ces familles exploitantes ne possèdent pas toujours la terre qu'elles exploitent, les systèmes juridiques de l'exploi-

tation agricole (fermage et métayage) posent de délicats problèmes. Déjà, des lois récentes ont justement donné le pas à l'exploitant sur le simple proriétaire, en reconnaissant notamment ses droits de préemption sur la terre. Il faut éviter toutefois que le droit de renouvellement n'impose un fixisme dangereux, décourage les investissements ou n'entraîne des reprises par le propriétaire mettant fin aux exploitations familiales. Aussi, conviendrait-il de le subordonner au service rendu (par exemple le maintenir si le fermier a bien géré l'exploitation, le supprimer dans le cas contraire).

D'autre part, les bailleurs devraient pouvoir imposer, avec autorisation d'une juridiction paritaire, des investissements modernisant l'exploitation et qui seraient rémunérés par un accroissement de fermage.

Le métayage, ouvrant, par une sorte d'association avec le bailleur, l'accès de l'exploitation et ultérieurement de la propriété agricole à de jeunes familles rurales sans fortune, doit être sauvegardé et son statut assoupli.

Quant aux salariés ruraux, dont le nombre, d'ailleurs, tend heureusement à décroître et devrait continuer à décroître, tant par suite de leur association à l'exploitation que par suite de la modernisation de ces exploitations, il faudrait établir pour eux un statut particulier, leur garantissant un minimum de sécurité et de stabilité.

L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE

6. — Toutes ces exploitations devraient à la fois adhérer librement à des syndicats et participer à l'organisation professionnelle constituée par des Chambres d'agriculture, selon la formule prônée depuis toujours par les catholiques sociaux. En outre, beaucoup d'entre elles auraient grand intérêt à voir se développer des organismes interprofessionnels, associant, du moins pour le marché de certains produits, producteurs, transformateurs et utilisateurs ; organismes qui devraient viser, entre autres, à réduire le nombre et la part trop considérables des intermédiaires dont souffre l'économie du pays.

ENTRAIDE LOCALE

7. — Plus important encore peut-être, à l'heure actuelle, pour sauver des périls menaçants les exploitations familiales, apparaît l'entraide locale entre un certain nombre d'entre elles. L'extension et l'organisation de cette entraide, sous toutes ses formes, soit anciennes (coup de main, coopératives, mutualités), soit nouvelles, et qui cherchent à préciser leur type de communauté (mise en commun du travail, mise en commun de l'outillage), se révèle comme le grand espoir du monde rural.

CREDITS NECESSAIRES

8. — Toutefois, il serait imprudent et injuste à la fois d'attendre qu'il accomplisse cet effort à lui tout seul. Pour ce qui concerne en particulier le financement de la modernisation de ses installations et de son équipement, l'agriculture française qui a jadis contribué, par son épargne, au développement de l'industrie et qui demeure le réservoir humain des autres professions, attend du reste de la nation des possibilités de crédit. La France doit comprendre que c'est là faire un placement productif dans un secteur capital de son économie.

SECURITE SOCIALE AGRICOLE

9. — De même, il importe de trouver pour les agriculteurs un régime de sécurité sociale qui, sans les incorporer automatiquement à celui qui n'a pas été pensé pour eux, utilise d'une part leurs organisations mutualistes, si favorables, par le contrôle qu'elles permettent aux échelons de base, à un fonctionnement honnête, et, d'autre part, fasse appel, au besoin, pour les couvrir contre certains risques essentiels de l'existence, à la solidarité de la communauté nationale, en vue de leur assurer une relative équivalence avec les autres éléments du pays.

FORMATION DES JEUNES

10. — Enfin, aucune de ces réformes ne donnera de résultats féconds sans un effort méthodique d'éducation des jeunes. Cet effort — loin de viser à les déraciner, comme c'était trop souvent le cas — leur donnera, non seulement les connaissances techniques nécessaires, soit à la culture de la terre, soit aux autres métiers ruraux, mais encore le goût de la vie à la campagne, et préparera les futurs chefs de famille et leurs femmes à avoir les uns vis-à-vis des autres un comportement plus humain.

LE ROLE IRREMPLAÇABLE DE LA RELIGION

11. — C'est ici qu'apparaît le rôle, irremplaçable même au point de vue humain, de la religion, d'une religion plus personnelle et plus communautaire à la fois, comportant une vision religieuse de la création, du travail rural et du rôle de ce travail dans le progrès général de la civilisation.

***

Seul, un pareil ensemble de progrès techniques, de mesures législatives, d'entraide humaine, d'efforts d'éducation et de compréhension réciproque permettra au monde rural de tenir sa place dans l'ensemble de la nation, pacifiera, par une plus grande compréhension de leurs caractères complémentaires et de leur solidarité, la tension dangereuse des villes et des campagnes et fera bénéficier chacun du travail de tous.

Toutefois, vu la diversité extrême tant géographique que sociologique des campagnes françaises, un pareil effort ne sera efficace que s'il est adapté à chaque région et à chaque « pays ». Il n'existe pas une seule solution technique ou juridique qui soit valable partout. Seulement, pour cette adaptation, des études et des expérimentations locales multiples sont indispensables. Ceci ne se fera pas sans crédits. Il y a là une tâche urgente qui s'impose à l'ensemble de la nation.

Une double crise ministérielle [1]

(Suite et fin)

VIII — De M. Guy Mollet à M. René Pleven

Il ne restait plus au président de la République qu'à entreprendre de nouvelles consultations pour dénouer la crise ouverte. En fin de matinée du 5 juillet, M. Guy Mollet, secrétaire général de la S. F. I. O., convoqué à l'Elysée, déclarait à sa sortie qu'il avait refusé de constituer le gouvernement ainsi que M. Vincent Auriol l'y avait invité, mais qu'il acceptait de se charger d'une mission d'information, en vue de rechercher un accord.

Après quarante-huit heures de consultations, dans la soirée du 7 juillet, M. Guy Mollet, enregistrant le refus des radicaux de participer à une confrontation générale des points de vue des groupes républicains, rendit compte de sa mission au président de la République ainsi qu'en fait foi le communiqué suivant :

M. le président de la République a reçu M. Guy Mollet, qu'il avait chargé de préciser, avec les fractions politiques de l'Assemblée, les grandes lignes d'un programme qui pût réaliser une majorité durable et servir de base à un gouvernement stable.

M. Guy Mollet, à la suite de ses conversations, a apporté au chef de l'Etat une liste de solutions précises, susceptibles de réunir et de maintenir une large majorité.

M. le président de la République a vivement remercié M. Guy Mollet pour le dévouement et la compétence dont il a fait preuve. Il l'a félicité des résultats obtenus et il a insisté auprès de lui pour qu'il acceptât maintenant de solliciter de l'Assemblée son investiture comme président du Conseil. Malgré cette vive insistance, M. Guy Mollet a répondu qu'il valait mieux qu'il limitât sa mission à celle qu'il venait de remplir. Le président s'est incliné devant son refus formel, mais il a fait observer à M. Guy Mollet que pour obtenir une majorité stable et un gouvernement durable, il est nécessaire, non seulement qu'un accord ait été réalisé sur un programme établi, mais que fût engagée au gouvernement la responsabilité de tous les groupes acceptant ce programme.

En conséquence, il lui a demandé de persévérer dans son effort et d'obtenir la participation de ses amis au gouvernement de demain.

M. Guy Mollet a donné son accord pour agir dans cette voie si le futur président du Conseil réunit un gouvernement décidé à appliquer le programme d'union et d'action républicaine qu'il estime s'être dégagé de ses dernières conversations.

Devant le refus de M. Guy Mollet, M. Vincent Auriol appela M. René Pleven. Celui-ci fit la déclaration suivante :

— Soulignant la nécessité de mettre fin à la crise et le sérieux des événements qui se sont produits dans le domaine international, le chef de l'Etat m'a invité à faire taire toute préférence personnelle et à considérer comme un devoir la tâche qu'il désirait me confier.

Le progrès des négociations conduites par M. Guy Mollet laissant entrevoir la possibilité de réunir sur un programme nettement défini une majorité d'action républicaine et sociale, je vais m'efforcer, dans la journée de samedi, de poursuivre les rapprochements heureusement commencés par M. Guy Mollet, puis je viendrais dans la soirée apporter à M. le président de la République ma réponse.

Cette réponse devait être affirmative. Le 8 juillet au soir, M. René Pleven était président du Conseil désigné et continuait ses consultations.

Le 10 juillet, le Conseil national du parti socialiste se réunissait à Paris. La résolution votée à l'unanimité par les délégués constatait que la mission de M. Guy Mollet « a abouti à l'élaboration d'un programme démocratique et social susceptible de faciliter le regroupement de la majorité républicaine autour d'un gouvernement durable ». Elle mandatait « les organismes responsables pour déterminer sur la base de ce programme minimum, établi dans un esprit de conciliation, l'attitude et, le cas échéant, la forme du concours du parti à l'égard du gouvernement ».

IX — M. René Pleven président du Conseil investi

M. Pleven s'est présenté devant l'Assemblée nationale le 11 juillet pour demander l'investiture. Il a lu, à cet effet, la déclaration suivante :

La déclaration ministérielle du président du Conseil désigné [2].

M. René Pleven, *président du Conseil désigné.* — Mesdames, Messieurs, les circonstances dans lesquelles s'est ouverte la crise ministérielle ont été singulièrement modifiées par l'évolution de la situation internationale.

La seule majorité.

Lorsque, quelque part dans le monde, l'Organisation des Nations Unies est défiée par un agresseur, quand la loi internationale est violée, il n'est pas un citoyen de ce pays qui ne devine les risques que court la paix. Tous les Français ressentent alors la nécessité de s'unir sous l'autorité d'un gouvernement appuyé par une majorité décidée à donner à la nation l'exemple du sang-froid, de la discipline, du souci de la patrie.

Une telle majorité existe au sein de cette Assemblée. Il lui a fallu du temps, sans doute, et des vicissitudes pour se trouver. Mais lorsqu'elle a été dégagée, les gouvernements successifs ont pu conduire le pays sur la voie d'un redressement financier et économique, dont les observateurs étrangers, parfois meilleurs juges que nous-mêmes, ont maintes fois porté le témoignage.

Deux objectifs.

En acceptant la désignation de M. le président de la République, je me suis donc assigné un double objectif : le premier, reconstituer la majorité provisoirement désunie et, comme l'intérêt du pays l'exige, l'élargir à tous les partis républicains et nationaux qui accepteraient de s'y associer ; le second, offrir à cette majorité un programme d'action qui lui permette d'achever son œuvre, de préparer celle de l'Assemblée qui lui succédera, d'assurer ainsi la continuité de l'effort national entre la première et la deuxième législature de la IVe République.

(1) Voir *D. C.* du 30. 7. 50, col. 974 et suiv.

(2) *Journal Officiel* (Débats parlementaires. Assemblée nationale) du 12 juillet 1950, p. 5368, 5369, 5370. Les sous-titres sont de *la D. C.*

Pour reconstituer la majorité, il faut d'abord régler, sans reniement pour personne, les problèmes qui ont provoqué la démission du ministère présidé par M. Georges Bidault.

Ancien membre de ce gouvernement, je me sens pleinement solidaire de la position qui fut prise par son chef lorsque, dans l'intérêt des finances publiques, il demandait à l'Assemblée de respecter la loi des maxima. (*Applaudissements sur divers bancs à gauche et à droite ; applaudissements au centre.*)

Les fonctionnaires.

La transaction proposée par M. Guy Mollet, en ce qui concerne la situation des fonctionnaires et qui, notamment, fixe au 25 décembre prochain la date d'application de la formule dite « du traitement brut », a le mérite de tenir compte de la volonté clairement exprimée par l'Assemblée et de rester dans les strictes limites des crédits disponibles à l'intérieur de la loi des maxima. Elle serait adoptée par le gouvernement que je constituerais si vous m'accordiez votre confiance.

Cette transaction, si elle tranche à l'avantage du brut par rapport au net une contestation, dont les éléments sont apparus complexes, devra, bien entendu, mettre fin à une équivoque due à la nécessité, imposée par les circonstances, de n'appliquer que par fractions successives et sur une période de plusieurs années un reclassement hiérarchique conçu initialement comme un tout.

Les anciens combattants et les veuves de guerre.

En ce qui concerne les anciens combattants et les veuves de guerre, le gouvernement leur accordera des revalorisations parallèles à celles des fonctionnaires et aux mêmes dates. Ainsi sera mis en œuvre le rapport constant que la loi ordonne ; mais, afin de s'acheminer vers la parité souhaitable, l'écart initial sera réduit par des revalorisations supplémentaires, l'une de 2 %, prenant effet au 1er janvier 1950 ; l'autre de 8 %, prenant effet au 1er juillet 1950.

En outre, des crédits seront affectés aux pensions des veuves de guerre, de manière à porter, à compter du 1er juillet 1950, la pension du taux normal à 45 000 francs, le taux de réversion et le taux exceptionnel étant majorés d'un pourcentage équivalent.

En contrepartie, je tiens à faire très clairement connaître aux membres de cette Assemblée que leur vote d'investiture signifiera qu'ils renoncent à ceux des amendements à la loi des voies et moyens que le gouvernement jugerait incompatibles avec sa politique d'équilibre financier. Ils s'engageront par là même à repousser ces amendements s'ils étaient défendus ou repris par l'opposition.

Ainsi se trouveraient réglées, dans le respect de la loi des maxima et selon les principes d'une bonne gestion, les questions comportant une incidence financière qui provoquèrent, au sein de la majorité, les difficultés que nous devons en premier lieu résoudre.

Stabilité du franc et plein emploi.

Là d'ailleurs ne peuvent s'arrêter les préoccupations d'un chef de gouvernement. Le prestige de la France au dehors, l'influence qu'elle doit exercer au service de la paix, l'efficacité de l'administration à l'intérieur ne peuvent résister à des crises répétées.

Nous devons avoir pour ambition de conduire cette législature à son terme, et pour cela définir le programme qu'elle doit encore réaliser.

La majorité pourra affronter sans crainte, en 1951, le jugement du peuple souverain. Elle aura le droit de rappeler à la nation dans quel état se trouvait la France en ruine. Elle aura le droit de dire que les efforts poursuivis sans relâche depuis la libération ont permis à notre production de retrouver le niveau le plus élevé atteint dans le passé. Ce résultat a été obtenu moins de quatre ans après la fin des hostilités, alors qu'après l'autre guerre, dont les dévastations furent moindres, il avait fallu six ans pour retrouver le maximum antérieur de 1913.

Dans le même temps, les niveaux de la consommation ont sensiblement rejoint ceux de 1939. Les rationnements ont tous été supprimés. L'augmentation du volume des exportations, qui ont doublé depuis 1948 et presque quadruplé depuis 1946, a permis, en mai 1950, de couvrir 84 % des importations en provenance de l'étranger, contre 50 % en 1948, 43 % en 1947, 37 % en 1946 et 66 % seulement en 1938.

Le déficit annuel de notre balance des payements a été réduit de 60 % de 1948 à 1949. La balance est même devenue excédentaire en dehors de la zone dollar.

En 1949, la métropole a fourni aux territoires d'outre-mer 150 milliards de marchandises de plus qu'elle n'en a reçu. Ce chiffre mesure l'importance de la contribution métropolitaine au développement économique et social des peuples de l'Union française.

Enfin, quelque 20 % des disponibilités nationales ont pu être affectés chaque année à la reconstruction et au rééquipement.

Les détracteurs de la majorité diront que l'évolution de la conjoncture mondiale depuis la fin de la guerre est la véritable cause de nos progrès. Ils diront que l'abondance a fait place à la pénurie, que l'Amérique nous a aidés. Mais les chances heureuses se préparent et se saisissent.

Ce sont les gouvernements successifs et la majorité qui les a soutenus qui ont consenti, au milieu des misères, la priorité au rééquipement des industries de base. Ce sont eux qui ont assuré l'ouverture des nombreux chantiers de la reconstruction. Ce sont eux qui ont accepté les risques du retour à la liberté. Ainsi ont disparu toutes les formes de marché noir.

Le concours de l'Amérique n'a été assuré qu'en fonction de nos efforts. Nous l'avons mérité par un sacrifice fiscal qui range la France immédiatement après la Grande-Bretagne, si bien que le recours aux avances de la Banque de France a été constamment réduit, passant du maximum de 115 milliards en 1947 à 17 milliards en 1948 et à 9 milliards de francs seulement en 1949.

L'inflation a cessé, les prix sont stabilisés.

Les faits sont là pour affirmer votre œuvre. Il ne faut pas que, dans les derniers mois de la législature des partis, qui peuvent tous revendiquer leur part dans l'effort commun, puissent accepter de détruire de leurs propres mains les résultats qu'ils ont obtenus. (*Applaudissements à gauche, au centre et sur quelques bancs à droite.*)

A cet effet, il faut que, les uns et les autres, nous regardions courageusement les perspectives de l'année prochaine.

Etant donné que le budget de 1950 n'est pas encore entièrement voté, nous devons envisager la difficulté de procéder, en temps utile et selon les errements traditionnels, à une discussion détaillée du budget de 1951.

Il sera donc nécessaire d'adopter une présentation appropriée permettant au Parlement, sans préjuger de son entier contrôle, de porter son examen et sa décision sur l'état des différences que les conditions de l'exercice 1951 imposeront aux éléments budgétaires de 1950.

Des lettres rectificatives devront être établies. La plus importante concernera les crédits de la défense nationale.

L'investiture doit nécessairement signifier qu'on accepte le devoir rigoureux d'accroître les sommes consacrées à la défense du pays. (*Applaudissements au centre, sur certains bancs à gauche et à droite.*)

En l'état actuel, j'estime que nous aurons besoin de 80 milliards de francs de plus pour la défense, en 1951 qu'en 1950.

M. Marcel Cachin. — Voilà qui nous rassure !

M. le président du Conseil *désigné*. — A ceux qui jugeraient ces dépenses trop lourdes, je répon-

drai qu'il est moins coûteux de payer notre part d'un système de défense commune que de chercher à préserver dans la solitude une neutralité chimérique. (*Applaudissements à gauche, au centre et à droite.*)

Notre volonté de paix avec toutes les nations est totale, mais elle s'accompagne d'une volonté farouche de défendre notre indépendance, notre territoire et celui de l'Union française, s'ils étaient attaqués. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Tant que les Nations Unies n'auront pu créer les conditions de la sécurité internationale, les démocraties devront accepter avec virilité la dure nécessité de forger les armes de leur défense.

Ces charges supplémentaires inéluctables coïncideront avec une période où l'aide que nous recevons des Etats-Unis, en vertu du plan Marshall, commencera à décroître.

Or, il est clair que les limites contributives de chacun sont atteintes et, peut-être même, pour certaines catégories, dépassées.

Nous devrons donc poursuivre avec une énergie jamais lassée l'effort entrepris pour améliorer la gestion des services publics et des entreprises nationales (*applaudissements sur certains bancs à gauche, au centre et à droite*), pour diminuer les frais généraux des administrations.

Mais seule une politique économique provoquant un nouvel accroissement de notre production nous permettra, sans recours à la fiscalité et peut-être, dans quelques cas, par des mesures de détente, d'augmenter les recettes globales de la nation. (*Applaudissements à gauche, au centre et sur divers bancs à droite.*)

D'immenses besoins restent à satisfaire. Il faut achever la reconstruction, bâtir des habitations nouvelles, supporter des charges sociales plus élevées en raison de l'accroissement du nombre des vieillards et des enfants, mettre en valeur l'Union française.

Tout cela suffirait à exiger du gouvernement une politique de plein emploi. (*Applaudissements à gauche, au centre et à droite.*)

Cette politique sera la nôtre, et non point seulement pour les raisons économiques que je viens d'évoquer, mais parce que les hommes dont je suis, et qui sont restés intégralement fidèles à l'idéal de progrès démocratique qui nous animait dans la Résistance, veulent assurer l'élévation du niveau de vie de la population française, la protéger contre le chômage et les crises. (*Applaudissements à gauche, au centre et sur quelques bancs à droite.*)

Il fallait d'abord passer la première étape, celle que nous venons de franchir et qui a conduit à la stabilité des prix, à la stabilité de la monnaie, créant ainsi les conditions d'une reprise de l'épargne.

La classe ouvrière peut être assurée que la stabilisation économique et financière ne signifie pas, dans un pays qui travaille et dont la production augmente, la stagnation de ses conditions d'existence. (*Applaudissements à gauche, au centre et sur quelques bancs à droite.*)

Elle est, au contraire, la condition préalable de l'amélioration de son niveau de vie.

Le salaire minimum.

Le gouvernement est tenu, par l'article 31 *x* de la loi du 12 février 1950, de déterminer le salaire minimum garanti. Lorsque la Commission supérieure des conventions collectives aura présenté son rapport au gouvernement, celui-ci fixera ce salaire dans les conditions prévues par la loi, le plus rapidement possible et, en tout cas, au plus tard le 1er septembre.

Il arrêtera ces décisions avec la volonté de donner aux classes laborieuses le maximum de pouvoir d'achat effectif compatible avec le maintien de la stabilité des prix, sans laquelle l'augmentation des salaires nominaux n'est qu'une duperie.

Nous ferons donc une politique de plein emploi, mais jamais une politique d'inflation. (*Applaudissements sur certains bancs à gauche et au centre.*)

Les moyens de cette politique seront ceux mêmes qu'avait, peu de temps avant sa démission, examinés le gouvernement présidé par M. Georges Bidault.

Le desserrement du crédit.

Le gouvernement développera la politique de desserrement du crédit, en particulier par l'octroi de crédits à moyen terme au profit des petites et des moyennes entreprises. (*Très bien ! très bien ! sur quelques bancs à droite.*)

Il accentuera l'impulsion donnée à la reconstruction et à la construction de logements.

Les groupements d'emprunts de sinistrés seront autorisés à lancer des tranches nouvelles d'emprunt, dès que l'état du marché le permettra, pour assurer le financement de la part différée aussi bien que de la mise en chantier de programmes nouveaux.

Dans le secteur de la construction des maisons d'habitation, le gouvernement demandera aux Assemblées qui en ont déjà approuvé le principe d'assurer au plus tôt le vote définitif des dispositions en cours de discussion.

Primes à la surface bâtie et garantie d'intérêt de l'Etat assureront ainsi à la construction privée le bénéfice de conditions de crédit beaucoup plus larges et sensiblement moins coûteuses qu'auparavant.

Jointes aux subventions du fonds national d'amélioration de l'habitat, aux programmes d'habitations à loyer modéré que nous entendons poursuivre, à la création de Sociétés coopératives contrôlées par l'Etat, appelées à bénéficier de facilités de crédits élargies dans lesquelles pourraient s'associer constructeurs privés et sinistrés, ces mesures doivent accroître de façon décisive l'activité de l'industrie du bâtiment, traditionnellement liée à la prospérité économique tout entière. (*Applaudissements sur de nombreux bancs à gauche, au centre et à droite.*)

La politique agricole.

Sur le plan agricole, nous poursuivrons la même politique d'accroissement à la production, afin que celle-ci puisse se développer dans un climat de sécurité et de confiance. Les garanties de prix seront respectées et l'action du gouvernement tout entière orientée vers le maximum de stabilité pour le revenu de l'agriculteur.

En outre, le gouvernement engagera des négociations pour l'organisation des principaux marchés agricoles dans un cadre européen. (*Applaudissements à gauche et au centre.*)

Cette politique, qui doit permettre à l'agriculture française d'accomplir sa mission nationale et européenne, ne peut réussir que si les agriculteurs, de leur côté, poursuivent opiniâtrement leur effort collectif pour l'abaissement des prix de revient. Le gouvernement les y aidera en facilitant, dans toute la mesure de nos possibilités financières, la modernisation des campagnes et de leur équipement.

Il ne saurait, d'autre part, rester insensible aux calamités qui viennent de frapper, dans de nombreuses régions, nos populations rurales. Un système de prêts à bas intérêt sera institué à leur profit. (*Très bien ! très bien !*)

L'Union française.

J'en viens aux problèmes particuliers à l'Union française.

En matière économique, notre politique sera inspirée, outre-mer, des mêmes principes que dans la métropole.

Le gouvernement reprendra l'heureuse initiative de M. le président Queuille créant le ministère des Etats associés, qui doit être dans notre architecture gouvernementale un des départements ministériels majeurs.

Le haut Conseil doit devenir une réalité.

En un mot, aucune mesure ne sera négligée pour onvaincre les peuples du Cambodge, du Laos et lu Viet-Nam de la volonté de la France de réaiser leur indépendance dans le cadre de l'Union rançaise, conformément aux traités passés avec eux.

L'un des attributs essentiels de la souveraineté le ces Etats est la possession d'une force armée. En vue de leur transférer progressivement, mais aussi rapidement que possible, la mission de pacification de leur territoire, nous continuerons nos efforts avec l'aide promise par le gouvernement les Etats-Unis pour armer et équiper les troupes les Etats indochinois.

Sur le plan international.

Sur le plan international, où la continuité de la politique française n'a cessé de se manifester, la fidélité à l'Organisation des Nations Unies, aux obligations résultant de la charte, seront les fondements intangibles de notre politique étrangère.

Nous travaillerons de toutes nos forces à la réalisation de la communauté européenne. Le grand espoir né de la proposition Schuman ne saurait être déçu. (*Applaudissements à gauche, au centre et sur quelques bancs à droite.*)

Les vastes perspectives que les initiatives françaises ont ouvertes, l'intérêt qu'elles ont suscité dans le monde entier suffisent à souligner ce que la France pourrait gagner en influence et en force si nous arrivions à créer entre les démocrates français un rapprochement durable allant bien au delà de la vie d'un gouvernement. (*Applaudissements sur de nombreux bancs à gauche et au centre et sur quelques bancs à droite.*)

La réforme électorale.

Ceux d'entre nous qui, comme moi-même, sont profondément convaincus de la nécessité d'une réforme électorale, pensent qu'une telle réforme doit permettre à la deuxième législature de la IVe République, non seulement de refléter toutes les opinions du peuple français, mais encore de dégager une majorité de gouvernement.

Le Cabinet que je m'efforcerai de constituer demandera, à ce propos, aux représentants des partis de la majorité de rechercher une solution commune. Si un accord n'intervenait pas avant la fin de l'été, le gouvernement prendrait l'initiative de proposer un mode de scrutin équitable, facilitant les alliances entre ceux qui ont foi dans le régime parlementaire. Il engagerait sur ce projet son existence. (*Applaudissements à gauche, sur quelques bancs au centre et sur plusieurs bancs à droite.*)

L'accord qui me paraît possible sur la réforme électorale semble déjà chose faite, par consentement général, sur plusieurs amendements à la Constitution que la pratique a révélés hautement désirables.

Le pays, instruit par l'expérience, attend que nous procédions à ces modifications.

L'amnistie et les problèmes scolaires.

Il attend également que le Parlement vote, comme le lui ont demandé les gouvernements précédents, une loi d'amnistie.

Enfin, et toujours pour préparer les conditions d'un vaste regroupement des forces démocratiques et républicaines, je proposerai, si vous m'accordez votre confiance, que soit créée une Commission, de composition très large, chargée d'examiner l'ensemble des problèmes scolaires qui se posent dans le pays. (*Applaudissements au centre et sur quelques bancs à droite.*)

M. PAUL HUTIN-DESGRÉES. — Enfin !

Appel à l'Union.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL désigné. — Telles sont, Mesdames et Messieurs, les grandes lignes du programme auquel je considérerai que vous avez donné votre approbation si vous m'accordez l'investiture.

Et maintenant, il me faut conclure.

Une préoccupation domine, plus que toutes les autres, l'esprit des Français, celle de la paix.

Les recommandations rapides du Conseil de sécurité dans l'affaire coréenne, le soutien total apporté à ces recommandations par un nombre impressionnant de nations, la décision immédiate du peuple américain d'engager ses forces pour la défense d'une petite République située à des milliers de lieues au delà des mers, nous permettent d'avoir confiance dans la détermination des peuples libres de se protéger contre la guerre et de faire reculer l'agression.

Mais il est un danger contre lequel ni l'organisation de la sécurité collective ni les armes que nous forgeons ne pourraient nous prémunir, c'est celui qui résulterait de nos divisions.

Je fais appel à votre sens politique, mais surtout à votre patriotisme.

Dans toutes les grandes démocraties qui sont nos associées, les hommes politiques ont fait taire leurs rivalités à la première nouvelle de l'agression. Pourrions-nous être le seul pays où l'on hésiterait à s'unir pour repousser ensemble les périls ?

Je le dis du fond de ma conviction : dans le monde moderne, les nations fortes et dont le rayonnement dépasse leurs frontières sont celles où le progrès social associe toutes les classes à la prospérité générale. (*Vifs applaudissements à gauche, au centre et sur de nombreux bancs à droite.*)

Un gouvernement français ne doit jamais perdre de vue cet objectif. Ce faisant, il crée non seulement les conditions de la paix sociale, mais sauvegarde aussi celles de la paix tout court. La désunion, autant que la faiblesse des armes, est une invite à l'agression.

Je pense, en terminant, au mot prêté par l'historien à l'homme d'Etat athénien : « Il n'y a pas de bonheur sans liberté ni de liberté sans courage. » (*Vifs applaudissements à gauche, au centre et sur de nombreux bancs à droite.*)

A travers les débats.

Au cours des débats se firent entendre notamment : M. Jacques Duclos, dans ses inévitables attaques, et les députés qui, au moment des explications de vote, parlèrent au nom de leur groupe. M. de Menthon (3) le fit pour le M. R. P. Deux points ont dominé son intervention : la réforme électorale, à propos de laquelle il réserva la position de son parti, et le régime scolaire.

Le régime scolaire.

Nous nous félicitons, Monsieur le président du Conseil désigné, de la création de cette Commission de réforme de notre régime scolaire, que le président Bidault avait préparée, que j'ai réclamée moi-même à cette tribune, il y a une dizaine de jours, au nom du Mouvement républicain populaire. Nous espérons que cette Commission préparera un accord de tous les républicains, mettant fin aux conditions injustes faites actuellement aux familles dont les enfants fréquentent l'école libre et aux maîtres de ces écoles. (*Applaudissements au centre ; exclamations à l'extrême gauche.*)

Le scrutin d'investiture

La motion d'investiture, déposée par M. Mitterrand, est mise aux voix par M. Herriot.

Votants	558
Majorité constitutionnelle	311
Pour l'adoption	373
Contre	185

La majorité constitutionnelle étant atteinte, l'investiture est accordée.

---

(3) *Journal Officiel* (Débats parlementaires. Assemblée nationale) du 12 juillet 1950, p. 5381.

Ont voté contre :

Les 185 députés communistes et satellites.

Se sont abstenus volontairement :

15 P. R. L. (sur 29) : MM. Aumeran, Barrachin, Baudry-d'Asson, Bergasse, Xavier Bouvier, Bouvier-O'Cottereau, Brusset, Frédéric-Dupont, de Geoffre, Hénault, Lefèvre-Pontalis, Peytel, Roulon, Rousseau, Schauffler.

14 Action démocratique et sociale (sur 15) : MM. Bayrou, Capitant, Kauffman, Krieger, Kuehn, Legendre, Liquard, Livry-Level, Malbrant, Mondon, Nisse, Theetten, Vendroux, Wolff.

Les 6 républicains populaires indépendants : MM. Dusseaulx, Furaud, Lespès, Michelet, Palewski, Terrenoire.

Les 4 gauche indépendante : MM. d'Aragon, Boulet, Lecrivain-Servoz, Pierre Grouès.

3 républicains indépendants (sur 24) : MM. Christiaens, Mallez, Moynet.

2 radicaux-socialistes (sur 46) : MM. Chaban-Delmas, Jacques Chevallier.

1 M. R. P. (sur 146) : M. André Denis.

1 non inscrit (sur 14) : M. Mutter.

N'ont pas pris part au vote :

5 non inscrits (sur 14) : MM. Bentounes, Castellani, Derdour, Godin, Lamine-Debaghine.

1 Union démocratique des indépendants (sur 9) : M. Serre.

1 P. R. L. (sur 29) : M. Montillot.

1 radical-socialistes (sur 46) : M. Mendès-France.

Excusés ou absents par congé : MM. Clostermann (A. D. S.), Macouin (P. R. L.), Naegelen (socialiste), Villard (M. R. P.).

Ne pouvaient pas prendre part au vote :

MM. Rabemananjara, Raseta, Ravoahangy et M. de Récy.

M. Edouard Herriot, qui présidait la séance, n'a pas pris part au vote. Tous les autres députés (373) ont voté pour.

Rectification de vote : M. de Baudry-d'Asson (P. R. L.), porté comme « s'étant abstenu volontairement », déclare avoir voulu voter « pour ». M. Bentounes (non inscrit), porté comme « n'ayant pas pris part au vote », déclare avoir voulu voter « pour ».

X — Le ministère René Pleven

Réunis en Comité directeur, puis en groupe parlementaire et, enfin, en « Commission des 46 », les socialistes, estimant qu'ils obtenaient satisfaction sur la plupart des points en litige depuis trois semaines, ont décidé d'entrer de nouveau au gouvernement. De leur côté, les républicains populaires ont réaffirmé qu'il fallait éviter « de prolonger une crise déjà trop longue », et la même réaction favorable s'est manifestée chez les radicaux réunis en « Commission Cadillac ». Cette unanimité des trois groupes de la majorité a permis la constitution du ministère René Pleven dès le lendemain de l'investiture du président du Conseil.

La composition du Cabinet.

	MM.
Président du Conseil...	René PLEVEN (U.D.S.R.)

MINISTRES D'ÉTAT

Chargé des Etats associés	J. LETOURNEAU (M.R.P.)
Chargé du Conseil de l'Europe	Guy MOLLET (S.F.I.O.)

MINISTRES

Intérieur	H. QUEUILLE (rad.-soc.)
Affaires étrangères	Rob. SCHUMAN (M.R.P.)
Finances	M. PETSCHE (non inscrit)
Budget	Edgar FAURE (rad.-soc.)
Justice	René MAYER (rad.-soc.)
Education nationale	P.-O. LAPIE (S. F. I. O.)
Travail	Paul BACON (M. R. P.)
Commerce et Industrie	J.-M. LOUVEL (M. R. P.)
Travaux publics	Antoine PINAY (ind.)
Agriculture	P. PFLIMLIN (M. R. P.)
Défense nationale	Jules MOCH (S. F. I. O.)
Outre-mer	F. MITTERRAND (U.D.S.R.)
Information	Albert GAZIER (S.F.I.O.)
P. T. T.	Charles BRUNE (rad.-soc. du Sénat)
Santé publique	P. SCHNEITER (M. R. P.)
Marine marchande	G. DEFFERRE (S.F.I.O.)
Reconstruction	Claud. PETIT (U.D.S.R.)
Anciens combattants	L. JACQUINOT (ind.)
Ministre s. portefeuille	P. GIACOBBI (rad.-soc.)

SECRÉTAIRES D'ÉTAT

Présidence du Conseil	BOURGÈS-MAUNOURY (rad.-soc.)
Fonction publique	P. MÉTAYER (S. F. I. O.)
Intérieur	Eug. THOMAS (S.F.I.O.)
Affaires économiques	Rob. BURON (M. R. P.)
Guerre	Max LEJEUNE (S.F.I.O.)
Marine	And. MONTEIL (M.R.P.)
Air	A. MAROSELLI (rad.-soc.)
Enseignement technique	And. MORICE (rad.-soc.)
France d'outre-mer	Luc. COFFIN (S. F. I. O.)
Industrie et Commerce	And. GUILLANT (U.D.I.)
Santé publique	Jules CATOIRE (M. R. P.)

Un deuxième poste de secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer a été attribué, le 14 juillet, au Dr Aujoulat.

Structure et caractéristiques.

Le gouvernement constitué par M. René Pleven est le huitième de la IVe République (le treizième depuis la libération), compte non tenu des deux remaniements du Cabinet Ramadier, les 4 mai et 22 octobre 1947, et de celui du gouvernement Bidault, le 7 février dernier.

Ses caractéristiques essentielles sont les suivantes : il marque d'abord le retour dans le gouvernement des socialistes, qui l'avaient quitté le 7 février dernier. C'est le premier Cabinet à être présidé par un membre du groupe U. D. S. R. (Union démocratique et socialiste de la Résistance).

Outre le ministère d'Etat chargé des rapports avec les Etats associés, dont la création remonte au précédent gouvernement et qu'on retrouve aujourd'hui, on doit noter également la création d'un ministère d'Etat plus particulièrement chargé des questions relatives au Conseil de l'Europe.

Six partis sont représentés au lieu de huit dans le précédent gouvernement : le M. R. P., avec 9 membres ; la S. F. I. O., avec 9 membres ; le parti radical-socialiste, avec 8 membres (y compris M. Charles Brune, sénateur R. G. R.) ; le groupe U. D. S. R., avec 3 membres, le groupe des républicains indépendants, avec également 3 membres et le groupe des indépendants d'outre-mer avec 1 membre.

Il convient d'ajouter M. Petsche, non inscrit.

Comme dans les cinq précédents Cabinets, aucune femme ne se trouve dans le nouveau gouvernement, où ne figurent que des parlementaires, dont un sénateur.

20 membres de la nouvelle formation faisaient artie du précédent Cabinet :

MM. Pleven, Queuille, Letourneau, René Mayer, obert Schuman, Maurice Petsche, Edgar Faure, laudius Petit, Bacon, Louvel, Brune, Pflimlin, chneiter, Jacquinot, Bourgès-Maunoury, Buron, aroselli, André Morice, Guillant, Giacobbi.

12 membres du dernier Cabinet de M. Queuille e font plus partie du ministère :

MM. Georges Bidault, Paul Reynaud, Paul oste-Floret, de Tinguy du Pouët, François Delcos, ndré Dulin, Jean Berthoin, Robert Prigent, Pierre ontel, Raymond-Laurent, Paul Devinat, Paul ntier.

11 anciens ministres reviennent au pouvoir :

MM. Guy Mollet, Gazier, Moch, Mitterrand, -O. Lapie, Defferre, Pinay, Métayer, Thomas, ejeune, Catoire.

Deux secrétaires d'Etat : MM. Monteil et Coffin, ntrent pour la première fois dans un ministère.

A CARRIERE DU NOUVEAU CHEF DU GOUVERNEMENT

Né à Rennes le 15 avril 1901, d'une vieille mille d'origine bretonne, M. René Pleven est octeur en droit et diplômé de l'Ecole des sciences olitiques. Il dirigeait une Société industrielle en ngleterre à la déclaration de la seconde guerre ondiale. Mobilisé en septembre 1939, il fut alors nvoyé aux Etats-Unis comme chef-adjoint de la ission française de l'air.

C'est le 19 juin 1940 que commence la carrière olitique de M. Pleven. Ce jour-là, il prend l'avion our la Grande-Bretagne, s'engage dans les F. F. L. , le 5 août, est envoyé avec le général Leclerc — ors capitaine — et M. de Boislambert en Afrique, il prend contact avec le gouverneur Eboué et ue un rôle actif dans le ralliement du Tchad la France libre. L'exemple du Tchad est bientôt ivi par le Cameroun, le Moyen-Congo et l'Oungui, et M. René Pleven, devenu secrétaire néral de l'A. E. F., organise la mobilisation des ssources de ces territoires pour l'effort de erre.

Rappelé à Londres par le général de Gaulle, il vient membre du Comité national français, lors sa formation, en septembre 1941, et occupe ccessivement les postes de commissaire aux nances, à l'Economie, aux Colonies et aux faires étrangères. Il négocie le premier accord êt-bail avec les Américains et avec les Anglais, retrait des forces britanniques de Madagascar.

En juin 1943, fusionnent à Alger les organismes uvernementaux du général de Gaulle et ceux du néral Giraud : c'est le Comité français de la bération nationale. M. René Pleven y est comissaire aux Colonies et consacre toute son actié au regroupement des forces françaises d'outreer, regroupement qui s'achève en juillet 1943, ec l'adhésion des Antilles. En février 1944, René Pleven organise et préside la Conférence ricaine française de Brazzaville.

Dès le 31 août 1944, il rejoint la métropole érée et conserve son poste de ministre des lonies dans le premier gouvernement provisoire, ant de remplacer au ministère des Finances Lepercq, accidentellement décédé (14 novembre 44). En mars 1945, il est délégué titulaire frans à la Conférence de San-Francisco. Enfin, le avril 1945, il est chargé, en plus des Finances, ministère de l'Economie nationale, qu'abannne M. Mendès-France. Il gardera ces deux stes jusqu'à la démission du général de Gaulle, janvier 1946.

Membre de la première Assemblée constituante, il représente le département des Côtes-du-Nord, Pleven est battu au scrutin du 2 juin 1946, is réélu le 10 novembre de la même année nme député de l'actuelle Assemblée.

Intervenant fréquemment dans les grands débats litiques du Palais-Bourbon, M. Pleven y préita notamment, voici deux ans, le rapport sur S. N. E. C. M. A.

C'est dans le Cabinet Bidault d'octobre dernier que M. Pleven fit sa rentrée, comme ministre de la Défense nationale, dans les Conseils du gouvernement.

Le 24 juin, il déclinait l'offre que lui faisait le chef de l'Etat d'être président pressenti, et restait à la tête de la Défense nationale dans l'éphémère gouvernement Queuille.

Membre de l'Académie des sciences coloniales, où il a remplacé le général Leclerc, le nouveau chef du gouvernement est depuis 1943 compagnon de l'Ordre de la Libération.

LES DEUX NOUVEAUX SECRETAIRES D'ETAT

M. ANDRE MONTEIL, *secrétaire d'Etat à la Marine.*

M. André Monteil est né le 15 août 1915, à Juillac (Corrèze). Il est ainsi l'un des plus jeunes membres du nouveau Cabinet. Agrégé d'Université après de brillantes études à l'Ecole normale supérieure, il enseigne les lettres à Quimper.

Sous-lieutenant d'infanterie au moment de la guerre 1939-1940, il militera ensuite dans la Résistance avec le mouvement de Libération-Nord. Pour les combats libérateurs, il est chef des F. F. I. de l'arrondissement de Quimper. Il poursuit le combat comme lieutenant, puis capitaine au 19e régiment de dragons. Chevalier de la Légion d'honneur, son courage lui vaut également la croix de guerre avec quatre citations, la médaille de la Résistance et la Bronze Star Medal (Amérique).

Il est marié et père de quatre enfants.

Député M. R. P. du Finistère depuis la première Constituante, il se spécialise dans les questions militaires, et sa compétence lui vaut d'être désigné à la vice-présidence de la Défense nationale. Il rapporte également plusieurs projets importants, comme le programme quinquennal de constructions aéronautiques.

M. LUCIEN COFFIN, *secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer.*

Né le 29 décembre 1900, à Saint-Amand-Montrond (Cher), M. Lucien Coffin est instituteur. Député socialiste du Cher aux deux Assemblées constituantes, réélu le 10 novembre 1946 à l'Assemblée nationale, M. Coffin fait partie de la Commission des Affaires économiques et de celle du Travail.

— *Uganda-Masaka.* Numéro spécial de la revue *Grands Lacs* (1er février 1950). Editions Grands Lacs, 8, rue Grandgagnage, Namur (Belgique).

C'est l'histoire des débuts, des développements, de la situation présente, de cette Mission fondée en 1879 par les Pères Blancs Livinhac, Lourdel, etc., et qui est devenue la perle des Missions d'Afrique par le nombre imposant de ses catholiques et de ses catéchumènes, par l'accroissement de son clergé indigène et la ferveur de ses fidèles. Les pages qui composent les trois parties de la brochure sur l'Uganda sont l'œuvre de plusieurs collaborateurs ; elles sont artistiquement illustrées. Les territoires évangélisés pendant soixante-dix ans par Mgr Livinhac, par ses successeurs, forment aujourd'hui cinq vicariats apostoliques ; le grain de sénevé est réellement devenu un grand arbre.

— *Jeunesse nouvelle* (numéro d'avril 1950). Section des jeunes de l'Union internationale des Ligues féminines catholiques. Secrétariat, 2, Bagattenstraat, Gand (Belgique).

En dehors des faits, rapports, communications, etc., ayant trait au mouvement, ce numéro de la revue, abondamment illustré, nous donne, pour la période qui va du 1er décembre 1949 au 1er mars 1950, des extraits judicieusement choisis des discours, allocutions et messages du Pape : ce sont des directives ou des conseils d'apostolat chrétien social toujours utiles aux militants.

ÉVÉNEMENTS ET INFORMATIONS

JUIN 1950

VENDREDI 2. — Ouverture, à Nîmes, du XLIII[e] synode de l'Eglise réformée de France. 86 délégués des synodes régionaux — 43 pasteurs et 43 laïques — et deux délégués des Facultés de théologie participent aux travaux de cette assemblée, à laquelle se sont joints les représentants des Eglises réformées des Etats-Unis, de Suisse, de Hollande, d'Angleterre, d'Italie, de Belgique, d'Allemagne et d'Espagne.

— A Colmar, XXIX[e] Congrès de l'Association générale des mutilés de guerre et anciens combattants.

— Mort, à l'âge de 78 ans, de M. Anselme Guillon, président d'honneur de la Confédération générale de l'agriculture.

— Le prix du roman populiste est décerné à M. René Fallet, pour l'ensemble de son œuvre, trois romans : *Banlieue Sud-Est, La fleur et la souris, Pigalle,* qui, tous, appellent des réserves.

A L'ÉTRANGER. — Mort à Bruxelles, à l'âge de 83 ans, du poète Valère Gille, président de l'Académie de langue et de littérature françaises de Belgique, dont il avait été l'un des promoteurs.

— Réunion, à *Londres*, des ministres de la Défense du groupe Nord-Européen du pacte atlantique (Grande-Bretagne, Norvège et Danemark).

— A *Copenhague*, la Conférence socialiste internationale adopte une résolution déclarant que la Sarre devrait être remise à une « autorité européenne supranationale ».

SAMEDI 3. — Deux communiqués du Quai d'Orsay. L'un annonce que les gouvernements français, allemand, belge, italien, luxembourgeois et néerlandais entreront en négociations sur la base du plan Schuman ; l'autre annonce que la Grande-Bretagne, qui ne croit pas devoir assister à ces négociations, sera informée de leur marche.

— Réunion, à Paris, sous la présidence du général Plastiras, président du Conseil du gouvernement grec, du Comité des ministres du Conseil de l'Europe. Création d'une Commission mixte composée de cinq ministres et de sept représentants de l'Assemblée consultative, en vue de coordonner l'activité entre les ministres et l'Assemblée.

— Mort subite de Mgr Droulers, évêque d'Amiens.

Mgr Droulers, né à Tourcoing, en 1887, fut ordonné prêtre en 1910, après avoir fait ses études à Saint-Sulpice et à Rome. Il obtint son doctorat en théologie en cette ville, en 1912. Le premier poste qu'occupa le jeune prêtre fut celui de vicaire à la paroisse Saint-Amand-de-Marquette, puis à Notre-Dame-de-Grâce, à Loos, où il demeura seize années, se consacrant particulièrement à l'enseignement du catéchisme et à la formation de la jeunesse. Son activité patriotique le fit interner, le 6 janvier 1918, au camp de Milejgany. En mai 1930, il prit la direction de la paroisse du Très-Saint-Sacrement, à Fives-Lille, où il demeura jusqu'à son transfert, en 1940, au doyenné de Saint-Eloi, à Dunkerque. En cette ville, l'abbé Droulers se dépensa sans compter, aux heures tragiques, pour le pays et ses soldats, ce qui lui valut la médaille de la Reconnaissance française et la croix de guerre 1940. Nommé chanoine en 1941, il fut chargé, trois ans plus tard, de l'enseignement religieux. Après un court passage, comme curé, à Saint-Martin de Roubaix, il fut élu évêque d'Amiens, le 17 janvier 1947, succédant à Mgr Martin. Sacré le 6 mai suivant, à Roubaix, par S. Em. le cardinal Liénart, assisté de LL. EExc. NN. SS. Feltin et Lamy, il fut intronisé le 20 mai.

— Le pasteur Pierre Maury, professeur de dogmatique à la Faculté protestante de théologie de Paris, est élu président du Conseil national de l'Eglise réformée de France, en remplacement du pasteur Marc Bœgner, par le XLIII[e] syno[de] national. Le président Maury est actuellement pa[s]teur à l'église de Passy.

— Mort à Taulignan (Drôme), à l'âge de 75 a[ns] du R. P. Cyprien-Casimir, ex-Supérieur général d[es] chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception.

A L'ÉTRANGER. — Elections générales en *Be[l]gique.* Résultats officiels. A la Chambre : pa[rti] social-chrétien, 108 sièges ; socialistes, 77 ; lib[é]raux, 20 ; communistes, 7. Au Sénat : P. S. C., 54 socialistes, 39 ; libéraux, 10 ; communistes, 3. C[es] résultats marquent une légère progression d[es] chrétiens-sociaux, une progression plus prononc[ée] des socialistes, un recul des libéraux et une défai[te] cuisante des communistes. Le parti social-chréti[en] a la majorité absolue dans les deux Assemblé[es] et peut décider du retour du roi.

— Le bulletin de l'Agence *Fides* annonce q[ue] S. S. Pie XII, par décret de la Sacrée Congrégati[on] de la Propagande, en date du 18 avril 1950, [a] daigné ériger la hiérarchie épiscopale dans les te[r]ritoires missionnaires existant en Afrique occ[i]dentale britannique et dans les mandats brita[n]niques, au Cameroun et au Togo. Sont ainsi con[s]tituées trois provinces ecclésiastiques : la pr[e]mière, dans le Nigeria oriental et le Camerou[n] britannique, comprenant la métropole d'Onitsh[a] avec trois diocèses suffragants : Oweri, Calab[ar] et Buea, ce dernier situé au Cameroun ; la second[e] dans le Nigeria occidental, comprenant la métr[o]pole de Lagos, avec deux diocèses suffragants Ondo et Benin-City ; la troisième englobe le terr[i]toire de la Côte d'Or et du Togo britannique. El[le] comprend la métropole de Cape Coast, avec quat[re] suffragants : Accra, Kumasi, Tamale et Keta.

Dans la Sierra-Leone sont érigés les diocès[es] de Freetown et Bo, dépendant directement d[u] Saint-Siège. Toutes ces circonscriptions dépende[nt] de la Sacrée Congrégation de la Propagande [et] restent confiées aux mêmes Congrégations mi[s]sionnaires. En devenant archidiocèses ou diocès[es] un certain nombre de vicariats apostoliques o[nt] changé de nom. Ce sont : en Nigéria, le vicari[at] de Ondo-Ilorin, qui devient le diocèse de Ondo, le vicariat de Asaba-Benin, qui devient le diocè[se] de Benin-City ; en Côte d'Or, le vicariat de Côt[e] d'Or, qui devient l'archidiocèse de Tamale ; e[n] Sierra-Leone, le vicariat de Sierra-Leone, q[ui] devient le diocèse de Freetown et Bo ; au Tog[o] le vicariat de la Volta-Inférieure, qui devient [le] diocèse de Keta. La préfecture apostolique d[e] Benne, en Nigeria, prend le nom de Oturkpo.

DIMANCHE 4. — A l'issue du V[e] Congrès d[es] déportés et internés de la Résistance, ouvert [à] Compiègne le 2, la Fédération nationale d[es] déportés et internés de la Résistance (F. N. D. I. R.), l'Union générale des déportés et intern[és] (U. G. D. I.) et le Comité des anciens déportés [et] internés français décident la création d'une Unio[n] nationale qui sera appelée « Union nationale d[es] Associations de déportés, internés et familles d[e] déportés disparus ».

— Clôture, à Paris, du Congrès de la Confédé[dé]ration générale des cadres, ouvert le 3.

— A Rennes, M. André Colin, secrétaire d'Éta[t] à l'Intérieur, et le cardinal Roques président l[a] 15[e] fête des écoles libres.

— Les Sœurs missionnaires de Notre-Dame de[s] Apôtres reçoivent une « première couronn[e] civique », la plus haute récompense de la Sociét[é] d'encouragement au bien. Une récompense sem[blable] est attribuée à titre posthume au génér[al] Leclerc.

A L'ÉTRANGER. — A *Copenhague*, la Conférenc[e] internationale socialiste vote une résolution dénon[]çant le danger que représente le Kominfor[m] contre la paix. Une seconde résolution envisage l[a] lutte contre le travail forcé.

— Au *Japon*, élections portant sur 130 de[s] 132 sièges à pourvoir à la Chambre des consei[l]lers. Résultats : libéraux, 51 ; Société du Vent Vert, 9 ; socialistes, 36 ; démocrates, 9 ; commu[]nistes, 2 ; autres partisans, 5 ; indépendants, 1[]

LUNDI 5. — A L'ÉTRANGER. — Le président des [E]tats-Unis signe la loi portant attribution de 121 450 000 dollars de crédits pour le plan Mars[h]all, en 1951.

— Au *Japon*, le général Mac Arthur demande [a]u premier ministre Yoshida que toute activité [po]litique soit interdite aux dirigeants du parti [co]mmuniste japonais.

MARDI 6. — Ouverture, à Paris, du Congrès du [M]ouvement mondial des mères, organisé par [l']Union civique et sociale. Les délégués de 28 na[ti]ons sont reçus à l'Elysée.

— Un mandat d'arrêt international est lancé [co]ntre Roger Peyré pour « corruption de fonction[na]ires et trafic d'influence ».

— A Dijon, assemblée générale des présidents [de]s Chambres des métiers de France.

— La Cour d'appel de Bordeaux rend son arrêt [da]ns l'affaire dite des « kermesses de l'Ouest ». Les [or]ganisateurs sont condamnés à des amendes de [pr]incipe, les circonstances atténuantes leur étant [ac]cordées.

A L'ÉTRANGER. — Le commandant de Lannurien, [at]taché militaire français en *Hongrie*, frappé d'ex[pu]lsion, a vingt-quatre heures pour quitter le ter[ri]toire.

MERCREDI 7. — A Paris, le « petit Congrès » [ra]dical affirme la fidélité du groupe au scrutin [m]ajoritaire d'arrondissement à deux tours et [ré]clame un débat d'urgence sur la réforme élec[to]rale.

— M. Marc Rucart, conseiller de la République [de] la Haute-Volta, informe le président de la [Se]conde Assemblée de ses inquiétudes concernant [M]. Biaka-Boda, sénateur de la Côte d'Ivoire, qui a [di]sparu depuis le mois de février, au moment des [in]cidents sanglants qui se sont produits dans cette [co]lonie.

— Seconde Journée du Congrès du Mouvement [m]ondial des mères consacrée à l'étude de la place [de] la mère dans l'économie domestique et nationale.

A L'ÉTRANGER. — En *Belgique*, M. Duvieusart [ac]cepte de former le nouveau gouvernement qui [se]ra un ministère social-chrétien homogène.

— M. Trygve Lie, secrétaire général des *Nations [U]nies*, communique aux 59 Etats membres un [m]émorandum en dix points sur la situation inter[na]tionale qu'il a soumis aux ministres des Affaires [ét]rangères américain, anglais, français et sovié[ti]que.

— *La Croix* annonce, d'après l'*Osservatore [Ro]mano*, que Mgr Louis Boga, vicaire général du [di]ocèse d'Alba-Julia, dernier haut dignitaire épis[co]pal de l'Eglise catholique en *Roumanie*, a été [ar]rêté par ordre du gouvernement.

— Ouverture, à *Genève*, de la 33e Conférence [in]ternationale du Travail, où sont représentés les [..] Etats membres de l'Organisation internationale [du] Travail (O. I. T.). A l'ordre du jour : les pro[blè]mes sociaux, la productivité, le chômage, les tra[va]illeurs agricoles.

— Le tribunal militaire de *Belgrade* condamne [le] général Petritchevitch et le colonel Daptchevitch, [ac]cusés d'espionnage au profit de l'U. R. S. S., à [vi]ngt ans de travaux forcés, à la perte de leur grade [et] de leurs droits civiques et à la confiscation de [leu]rs biens.

— La presse signale que des arrestations mas[siv]es viennent d'avoir lieu en *Roumanie*. Tous les [an]ciens présidents du Conseil ont disparu à la [su]ite d'un gigantesque « coup de filet ».

— Dans une note remise aux sept gouvernements [int]éressés, *Moscou* fait savoir qu'il revendique le [dro]it de participer à des négociations concernant [le] régime du continent antarctique.

[J]EUDI 8. — M. Vincent Auriol, président de la [Ré]publique et co-prince d'Andorre, reçoit une délé[gat]ion du Conseil général des Vallées. Pareil évé[ne]ment ne s'était pas produit depuis 1892.

— Huit millions de salariés votent pour l'élection des administrateurs de la Sécurité sociale qui administrent les 450 milliards de cet organisme.

— Journée de clôture du Congrès du Mouvement mondial des mères ; la séance du matin est consacrée aux « difficultés des mères » ; le soir, vote de la motion finale.

— Ouverture, à Paris, du XVIe Congrès des infirmières pilotes-secouristes de l'Air (I. P. S. A.), de la Croix-Rouge française. Il durera jusqu'au 10 juin.

— La Banque de France abaisse le taux de l'escompte de 3 % à 2,5 %.

— Ouverture, à Paris, à la Maison de l'U. N. E. S. C. O., de la Conférence mondiale pour la Fraternité.

— L'Académie française décerne ses grands prix littéraires. Le grand prix de littérature est attribué à M. Marc Chadourne pour l'ensemble de son œuvre, le prix du roman à M. Joseph Jolinon. Principaux ouvrages de M. Marc Chadourne, né à Brive en 1893 : *Chine, Vasco, U. R. S. S. sans passion, Cécile de la Folie* (Prix fémina 1929) ; *Absence, Extrême-Orient, Dieu créa d'abord Lilith, La clé perdue, Gladys ou les artifices, Quand Dieu se fit Américain.* M. Joseph Jolinon, né en Saône-et-Loire, en décembre 1887, élève des Jésuites, a fait ses études de droit. Principaux romans : *Le jeune athlète, Quatre Gibus, Le Jubilé, Aux écus d'or, Dernières ombrelles.*

A L'ÉTRANGER. — A *Berlin*, le général Alexandre Kotikov, commandant soviétique, est remplacé par un civil, M. Serge Alexevevich Dengin.

— Le gouvernement de *Varsovie* et celui de l'*Allemagne orientale* signent un accord aux termes duquel ce dernier reconnaît comme définitive la frontière germano-polonaise de la ligne Oder-Neisse.

— A *Bruxelles*, M. Duvieusart a constitué son ministère social-chrétien homogène. Parmi les ministres figurent : à la Justice, M. Carton de Wiart ; aux Affaires étrangères, M. Van Zeeland ; aux Affaires économiques, M. Eyskens.

VENDREDI 9. — M. Vincent Auriol préside la séance tenue par le Conseil d'Etat à l'occasion du 150e anniversaire de la fondation du haut tribunal administratif.

— Le Conseil d'Etat reconnaît l'ordonnance du 21 avril 1944 sur l'inéligibilité.

— Le Conseil du Syndicat des journalistes français (C. F. T. C.) élit son bureau. M. Roger Chaffard-Luçon est réélu président. Sont nommés vice-présidents : MM. Pierre Denoyer, Jean Morienval, Roger Latu et Rémi Ménoret.

— A Paris, Congrès extraordinaire de la Fédération de la presse. A l'ordre du jour : projet de réforme de structure et question du papier.

— Le prix de la presse latine est attribué à M. André Rosfelder pour son livre : *Les hommes frontières.*

— A La Baule, Congrès national des blessés du poumon.

A L'ÉTRANGER. — Les *Etats-Unis* et la *Grande-Bretagne*, et le gouvernement de *Bonn*, ne reconnaissent pas la validité de l'accord entre la Pologne et l'Allemagne orientale fixant la ligne d'Oder-Neisse comme frontière germano-polonaise définitive.

— La 25e Biennale de Venise consacre la primauté artistique de la France en couronnant les artistes Matisse, Zadkine et Mazereel.

— Pour le maintien de l'ordre au *Viet-Nam*, les pleins pouvoirs sont accordés au président Tran Van Huu.

— Au *Japon*, la police arrête plusieurs leaders communistes.

SAMEDI 10. — Clôture, à Paris, des trois « Journées d'études du logement ». Discours de M. Claudius Petit, ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme.

— Manifestation devant l'Assemblée nationale de l'Association générale des amputés et grands blessés de guerre, pour protester contre l'insuffisance des pensions.

DIMANCHE 11. — Fête nationale de l'air à Orly, en présence de 500 000 spectateurs.

— A *Lyon*, clôture du VI[e] Congrès du P. R. L., ouvert le 10. Vote d'une motion finale demandant la dissolution de l'Assemblée nationale. Le parti s'est prononcé pour un scrutin majoritaire et a annoncé qu'il présenterait des candidats dans tous les départements.

— Ouverture, sous la présidence de M. Paul Bacon, ministre du Travail et de la Sécurité sociale, de la Semaine nationale de la sécurité. Trois thèmes principaux retiendront l'attention des congressistes : la sécurité contre l'incendie et les dangers aériens, la sécurité dans le travail, la sécurité dans les transports.

— Clôture, à Paris, du III[e] Congrès annuel de l'Union française des fédéralistes, ouvert le 10. Il s'est prononcé en faveur du plan Schuman de poll européen charbon-acier.

— Ouverture de la 23[e] Foire internationale de Bordeaux. Vingt pays étrangers y sont représentés.

A L'ÉTRANGER. — A *Saint-Pierre de Rome*, canonisation d'un religieux Passionniste italien, saint Vincent-Marie Strambi, qui fut évêque de Macerata-Tolentino.

— Arrivée à *Rome* du roi Léopold de Belgique et de la princesse de Réthy.

— La Yougoslavie demande à l'Italie d'engager des négociations sur *Trieste*.

— Etats-Unis, Grande-Bretagne et France rejettent les conditions posées par les Russes pour organiser des élections à *Berlin*.

LUNDI 12. — A Bordeaux, assemblée des maires du Sud-Ouest.

— Prix Orion attribué à M. Chris Maker pour son ouvrage : *Le cœur net* (100 000 francs) et au capitaine Verrier pour deux ouvrages : *Aventures en Corse* et *Le caporal X..., légionnaire* (25 000 fr.).

A L'ÉTRANGER. — Ouverture à *Lake-Success* d'une Conférence sur l'aide de l'O. N. U. aux régions sous-développées, à laquelle prennent part les représentants de 77 nations.

— Au *Vatican*, S. S. Pie XII reçoit en audience le roi Léopold de Belgique et la princesse de Réthy.

— L'avion Saïgon-Paris s'abat dans le *golfe Persique*, au large de l'île Bahrein. On compte 6 rescapés et 46 victimes, dont un reporter de *Franc-Tireur*, M. Jean-François Armorin, âgé de 27 ans.

— Graves inondations avec dégâts considérables dans le centre et l'est du *Japon*. A Tokio, plus de 800 maisons sont inondées.

— M. John Peet, correspondant de l'Agence *Reuter* à Berlin, choisit de vivre en Allemagne orientale.

— En *Grande-Bretagne*, le Comité exécutif du Labour Party s'oppose au plan Schuman et à toute modification du Conseil de l'Europe ; publie une brochure précisant sa position. Les travaillistes se refusent à tout abandon de la souveraineté nationale entre les mains d'un organisme supranational.

MARDI 13. — Attribution du double prix Sainte-Beuve d'été, destiné à couronner chaque mois de juin un essai et un roman. Le lauréat de l'essai est M. Marcel Arland pour son *Marivaux ;* celui du roman, M. Robert Aron, pour son roman : *Les frontaliers du néant.*

— Arrivée à Tunis de M. Périllier, nouveau résident général en Tunisie.

— Un plan Stikker pour « l'intégration économique de l'Europe » propose de libérer, avant le 31 décembre 1950, 75 pour 100 des échanges entre les membres de l'O. E. C. E.

A L'ÉTRANGER. — Le *Canada* accepte de participer à l'O. E. C. E.

— A l'unanimité, le Conseil de la Ligue arabe exclut de son sein la *Jordanie* « jusqu'à nouvel ordre ».

— A *Florence*, où se tient l'Assemblée annue[l] de l'U. N. E. S. C. O., M. Torres-Bodet, en conf[l] avec plusieurs délégués de la Conférence, dém[i]sionne de ses fonctions de directeur général demande à M. Walter Lawes, directeur américa[in] adjoint, de lui succéder.

MERCREDI 14. — Publication d'une lettre d[es] cardinaux et archevêques de France sur la pa[i] à la suite de la réunion, à Paris, de la Commi[s]sion permanente de l'Assemblée des cardinaux [et] archevêques.

— Une résolution du Comité directeur de [la] S. F. I. O. déplore à la fois l'attitude prise par l[es] travaillistes et la précipitation du gouverneme[nt] français dans ses échanges de vues avec Londr[es] à propos du plan Schuman.

— La presse fait connaître les résultats dé[fi]nitifs pour le collège des salariés des élections [du] 8 juin à la Sécurité sociale. Pour la Sécurité socia[le] proprement dite : C. G. T., 968 sièges ; F. O., 40[.] C. F. T. C., 536 ; Mutualité, 206 ; Mouvements fam[i]liaux, 33 ; divers, 45. Pour les allocations fam[i]liales : C. G. T., 684 ; F. O., 212 ; C. F. T. C., 33[.] Mutualité, 28 ; Mouvements familiaux, 60 ; dive[rs] 15.

— Attribution du prix du roman d'aventure[s] d'une valeur de 50 000 francs, à M. Yves Derme[z] pour son roman *Souvenance pleurait.*

A L'ÉTRANGER. — Devant l'aggravation de son ét[at] de santé, le maréchal Smuts, leader du parti d'o[p]position unifié au Parlement du *Cap*, se retire [de] la vie politique.

— La *Belgique* rejette les conditions proposé[es] par l'O. E. C. E. pour sa participation à l'Uni[on] européenne de payements.

— Nouvelle catastrophe aérienne près de *Bahrei[n]* dans le golfe Persique ; un second D. C.-4 Han[oi-]Saïgon-Paris tombe en mer avec 51 personnes [à] bord. 14 rescapés.

JEUDI 15. — Ouverture, à Paris, des Etats gén[é]raux de la magistrature. Ils ont pour thème : l[es] relations de la magistrature et de la presse.

— M. Maurice Cauchois, membre du Conseil éc[o]nomique, est élu président du Conseil national [du] commerce.

— Par 2 431 non contre 1519 oui exprimés p[ar] voix de referendum, le corps médical parisi[en] repousse le projet de convention qui lui avait é[té] soumis par la Caisse parisienne de Sécurité social[e].

13 août 1950. — N° 1 075. — Nouvelle série : N° 162

Ce numéro contient :

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8[e]. *Le directeur :* R. BERTEAUX.